

Région Île de France  
**PROJET DE BUDGET 2016**

---

## TRANSPORTS ET MOBILITÉS

### INVESTISSEMENT

**Chapitre 905 - Aménagement des territoires**

52 - Agglomérations et villes moyennes

**Chapitre 907 - Environnement**

77 - Environnement des infrastructures de transport

78 - Autres actions

**Chapitre 908 - Transports**

81 - Transports en commun de voyageurs

82 - Routes et voiries

88 - Autres transports

### FONCTIONNEMENT

**Chapitre 938 - Transports**

80 - Services communs

81 - Transports en commun de voyageurs



# SOMMAIRE

<b>LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016 .....</b>	<b>5</b>
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2016 .....</b>	<b>8</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>9</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>32</b>
<b>ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT .....</b>	<b>39</b>
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015 .....</b>	<b>50</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>51</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>73</b>



# LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016

Nos priorités d'action pour ce début de mandature sont claires.

Il s'agit d'augmenter de près de 10% le budget des transports : en effet, le budget 2016 prévoit 600 M€ d'autorisations de programme contre 553 M€ d'autorisations de programmes affectées en 2015.

Il faut remarquer que le budget 2015 était, comme les années précédentes, fondé sur un montant d'autorisations de programme très important (1 milliard d'euros), qui n'avait comme objet que de faire de l'affichage car seulement 553 M€ d'autorisations de programme, à peine plus de la moitié, ont été affectées. Le budget investissements transports n'était donc pas d'un milliard comme l'avait annoncé la majorité précédente, mais de 553 M€.

Par ailleurs, en fonctionnement, l'année 2015 avait été marquée par le choix du précédent exécutif de mettre en place un Pass Navigo à tarif unique non financé, mettant ainsi gravement en péril les finances régionales.

Le budget 2016 permet donc d'engager une véritable révolution des transports pour que l'Ile-de-France renoue avec des transports performants, modernes et sûrs et que les Franciliens retrouvent de la sérénité, du confort et du temps.

En complément, de nouveaux projets devront voir le jour pour permettre la réalisation du très Grand Paris des mobilités.

La route dans tous ses usages ne sera pas oubliée, avec comme objectif moins de congestion et de pollution.

Au-delà des montants présentés dans ce document, il convient de rappeler que la Région n'est pas qu'un financeur ; elle est le stratège de l'aménagement et de la mobilité à l'échelle du territoire régional. Le STIF est ainsi l'un des moyens de mise en œuvre des politiques de transport de la Région. Nous sommes particulièrement attentifs à la bonne articulation des actions menées directement par la Région avec celles menées par le STIF pour garantir la cohérence et l'efficacité du système de transport.

En particulier, la renégociation des contrats STIF-opérateurs doit permettre d'améliorer la sécurité dans les transports en commun qui est l'une de nos priorités, de renouveler et de moderniser le matériel roulant et de contribuer à la régénération et à la modernisation des transports existants, en complément des actions directement menées par la Région.

En ce qui concerne le suivi de la réalisation du Grand Paris Express, le STIF est l'autorité organisatrice de ce nouveau réseau et il jouera pleinement son rôle : suivi des coûts et des délais du projet, bonne articulation avec le réseau existant et avec les territoires traversés.

Les transports contribuent également à la bonne réussite de nos autres priorités : amélioration de la qualité de l'air, attention portée aux spécificités des territoires ruraux et à la desserte des territoires enclavés, développement de l'emploi francilien que ce soit au travers des travaux de projets de transport ou du développement de la logistique urbaine notamment, amélioration de la situation du handicap sur le territoire francilien. Enfin des financements européens seront recherchés pour les projets franciliens.

**Le budget qui vous est proposé pour 2016 confirme la priorité que nous souhaitons donner aux transports franciliens.**

Il traduit la nécessité de mettre en œuvre un plan d'urgence pour la régénération des transports existants, la volonté de réinvestir sur les routes, trop longtemps abandonnées, et de développer résolument un véritable panel de mobilités pour que les Franciliens aient le choix de leurs modes de transport.

Les principaux enjeux du budget 2016 en investissement sont la poursuite des opérations déjà engagées via le CPER 2015-2020 mais en infléchissant les budgets pour permettre une prise en compte des nouvelles priorités régionales.

**L'enveloppe proposée en investissement s'élève à 600 M€ d'autorisations de programme, soit près de 10% de plus que les montants affectés en 2015.** Elle se décompose comme suit :

Sur le périmètre Transports en commun, pour lequel il est proposé une dotation de **475,9 M€** en autorisations de programme, nous investirons massivement dans la poursuite des opérations déjà en travaux : T3 Asnières, T10 Antony-Clamart, Ligne 14, pôle de Juvisy, ligne 11, tramway T9, tram-train Massy-Evry (TTME).

Ces projets sont attendus par les Franciliens, ils restent notre priorité.

L'année 2016 marque également la reprise des investissements de la Région et de l'État sur les RER et le réseau Transilien (infrastructures et gares) avec 174,500 M€ d'autorisations de programme prévues par la Région pour la seule année 2016. C'est la première traduction concrète du plan d'urgence pour la régénération des transports existants. Cette année permettra également de lancer la réalisation de l'électrification de la ligne P, sur la branche Paris-Provins qui bénéficiera à l'ensemble des usagers de la ligne. Nous lancerons également la réalisation d'une opération très attendue, la TGO phase 1 entre St Cyr et St Germain en Laye.

Enfin, nous avons prévu les crédits nécessaires pour les compléments d'études pour le T1 à l'Est à Noisy-le-Sec.

Sur le périmètre des Mobilités, il est proposé **116,6 M€** d'autorisations de programme. Ceci marque notre volonté d'investir à nouveau sur le réseau routier. Nous allons accélérer les investissements prévus sur le réseau routier national, en particulier pour la Francilienne en Seine-et-Marne, et nous vous présenterons dans les prochains mois un plan routes destiné à lutter contre la congestion du réseau routier d'importance régionale.

Ceci permettra également l'entrée en phase réalisation de plusieurs opérations très attendues que sont les TZen 3, 4 et 5.

Ce budget traduit par ailleurs notre volonté d'accélérer la mise en œuvre de la politique des nouveaux véhicules urbains. Les crédits mis en place précédemment étaient trop nettement insuffisants pour permettre la réalisation de stations distribuant du "gaz naturel véhicule" (stations GNV), indispensables au développement de ce type de véhicules ainsi qu'au déploiement de voitures électriques. L'accélération proposée permettra de lever ces difficultés. Un Schéma de déploiement des dispositifs de recharge pour les véhicules propres sera présenté pour approbation au conseil régional à l'automne.

Enfin, un nouveau plan vélo sera présenté pour approbation au conseil régional avant la fin de l'année 2016.

Le périmètre Fret, doté de **7,5 M€** d'autorisations de programme, permettra de développer la logistique urbaine et d'accompagner Port de Paris et VNF dans la réalisation de leurs projets nécessaires au transport de marchandises dans l'un des bassins économiques les plus dynamiques de l'Union Européenne.

**En crédits de paiement d'investissement**, il est proposé une dotation de **590 M€**. L'enjeu est de pouvoir honorer dans les temps les besoins de financement des maîtres d'ouvrage et des entreprises qui réalisent les travaux. Il serait en effet inadmissible que la Région fasse peser un risque sur la situation financière des entreprises qui interviennent sur le territoire francilien pour l'amélioration de nos transports.

**En fonctionnement, la dotation sera de 800,056 M€.**

Cette dotation intègre la contribution au STIF (645,600 M€) et les crédits nécessaires à l'application de la convention Imagine'R et de la convention tarification sociale (139,474 M€). Il convient de noter que

ces montants tiennent compte de la suppression de la part correspondant aux 25 % de réduction supplémentaire à celle de 50 % financée par le STIF pour les étrangers en situation irrégulière votée lors du Conseil régional du 21 janvier 2016 (-11,000 M€).

Au titre des transports spécialisés en faveur des personnes handicapées (dispositif Pour Aider à la Mobilité - PAM), il est prévu une dotation de 14,000 M€.

Une dotation de 0,850 M€ est également inscrite sur ce budget pour la réalisation du programme d'études visant à nourrir les orientations de la politique des transports de la Région, pour la poursuite des audits de clôture de projets achevés et pour les dispositifs en fonctionnement de l'écomobilité (plans de déplacements, conseil en mobilité, nouveaux services type covoiturage, auto-partage en péri urbain, centrales de mobilité, agences locales de mobilité, VAE...) et d'aides en matière de logistique urbaine. Parmi les sujets d'études, on peut citer : la desserte de la Grande Couronne, les enjeux territoriaux des interconnexions du Grand Paris Express, l'aide à la définition du réseau routier d'intérêt régional et la cartographie correspondante, la première réflexion en vue de définir une politique piéton à l'échelle de la Région. Les perspectives en matière d'évolution de PAM ou de réflexions sur le foncier logistique pourront également faire l'objet d'études.

Les dotations pour des cotisations aux organismes de transports ont été diminuées conformément aux engagements pour la mandature, néanmoins quelques cotisations sont conservées car elles sont nécessaires pour les échanges entre collectivités sur ces sujets (GART, associations en faveur du développement du vélo, centre de ressource sur la logistique urbaine).

**1ère PARTIE :**  
**LES PROPOSITIONS POUR 2016**

# **INVESTISSEMENT**

**PROJET DE BUDGET 2016**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2016**

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
		BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
		M €	M €	M €	M €	M €	M €
<b>Transports en commun</b>		<b>790,000</b>	<b>419,093</b>	<b>475,900</b>	<b>465,500</b>	<b>478,240</b>	<b>465,000</b>
	HP	112,000	57,449	37,600	68,700	114,379	95,900
	PJ	678,000	58,440	78,000	387,300	352,011	324,500
	CP				9,500	11,850	
	PR		303,204	360,300			44,600
<b>Mobilités</b>		<b>166,000</b>	<b>126,120</b>	<b>116,600</b>	<b>150,000</b>	<b>121,722</b>	<b>115,000</b>
	HP	154,000	87,294	40,500	117,000	100,461	94,000
	PJ	12,000	1,706		26,000	19,148	11,500
	CP				7,000	2,113	2,500
			37,120	76,100			7,000
<b>Transports de marchandise en site propre</b>		<b>46,500</b>	<b>7,720</b>	<b>7,500</b>	<b>9,000</b>	<b>16,683</b>	<b>10,000</b>
	HP		0,652	2,000		0,166	0,300
	PJ	46,500			8,500	16,517	8,200
	CP				0,500		
			7,068	5,500			1,500
<b>TOTAL</b>		<b>1 002,500</b>	<b>552,933</b>	<b>600,000</b>	<b>624,500</b>	<b>616,645</b>	<b>590,000</b>
	HP	266,000	145,395	80,100	185,700	215,006	190,200
	PJ	736,500	60,146	78,000	421,800	387,676	344,200
	CP				17,000	13,963	2,500
	PR		347,392	441,900			53,100

## Transports en commun

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
<b>908 - Transports</b>	<b>790,000</b>	<b>419,093</b>	<b>475,900</b>	<b>465,500</b>	<b>478,240</b>	<b>465,000</b>
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>790,000</b>	<b>419,093</b>	<b>475,900</b>	<b>465,500</b>	<b>478,240</b>	<b>465,000</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>27,000</b>	<b>24,272</b>	<b>27,200</b>	<b>16,500</b>	<b>23,068</b>	<b>22,000</b>
<b>Accessibilité du réseau</b>	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>15,000</b>	<b>22,597</b>	<b>20,000</b>
<i>HP810-001</i>	<i>20,000</i>	<i>20,000</i>	<i>20,000</i>	<i>14,500</i>	<i>22,187</i>	<i>20,000</i>
<i>CP810-001</i>				<i>0,500</i>	<i>0,410</i>	
Accessibilité du réseau	20,000	20,000	20,000	15,000	22,597	20,000
<b>Études et expérimentations</b>	<b>7,000</b>	<b>4,272</b>	<b>7,200</b>	<b>1,500</b>	<b>0,471</b>	<b>2,000</b>
<i>HP810-003</i>	<i>7,000</i>	<i>4,272</i>	<i>7,200</i>	<i>1,200</i>	<i>0,471</i>	<i>1,900</i>
<i>PJ810-003</i>				<i>0,300</i>		<i>0,100</i>
Etudes et expérimentations	7,000	4,272	7,200	1,500	0,471	2,000
<b>811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs</b>	<b>672,000</b>	<b>368,887</b>	<b>421,500</b>	<b>382,000</b>	<b>393,506</b>	<b>390,500</b>
<b>Liaisons ferroviaires</b>	<b>294,000</b>	<b>66,660</b>	<b>174,500</b>	<b>125,000</b>	<b>203,853</b>	<b>145,000</b>
<i>HP811-004</i>	<i>20,000</i>			<i>2,000</i>	<i>1,405</i>	<i>1,000</i>
<i>CP811-004</i>				<i>3,000</i>	<i>2,013</i>	
<i>PJ811-004</i>	<i>274,000</i>	<i>3,841</i>		<i>120,000</i>	<i>200,435</i>	<i>135,000</i>
<i>PR811-004</i>		<i>62,819</i>	<i>174,500</i>			<i>9,000</i>
Liaisons ferroviaires	294,000	66,660	174,500	125,000	203,853	145,000
<b>Liaisons tramways</b>	<b>245,000</b>	<b>242,380</b>	<b>74,000</b>	<b>170,000</b>	<b>106,752</b>	<b>125,000</b>
<i>HP811-005</i>	<i>45,000</i>	<i>23,009</i>		<i>15,000</i>	<i>40,034</i>	<i>30,000</i>
<i>CP811-005</i>				<i>5,000</i>	<i>0,527</i>	
<i>PJ811-005</i>	<i>200,000</i>	<i>18,328</i>	<i>8,000</i>	<i>150,000</i>	<i>66,191</i>	<i>65,000</i>
<i>PR811-005</i>		<i>201,043</i>	<i>66,000</i>			<i>30,000</i>
Liaisons tramways	245,000	242,380	74,000	170,000	106,752	125,000
<b>Métro</b>	<b>125,000</b>	<b>54,451</b>	<b>165,000</b>	<b>75,000</b>	<b>69,020</b>	<b>112,000</b>
<i>CP811-006</i>					<i>6,796</i>	
<i>PJ811-006</i>	<i>125,000</i>	<i>17,402</i>	<i>55,000</i>	<i>75,000</i>	<i>62,224</i>	<i>107,000</i>
<i>PR811-006</i>		<i>37,049</i>	<i>110,000</i>			<i>5,000</i>
Métro	125,000	54,451	165,000	75,000	69,020	112,000
<b>Matériel roulant</b>				<b>6,000</b>	<b>12,450</b>	<b>3,500</b>
<i>HP811-007</i>						
Matériel roulant				6,000	12,450	3,500
<b>Suppression des passages à niveau</b>	<b>8,000</b>	<b>5,396</b>	<b>8,000</b>	<b>6,000</b>	<b>1,431</b>	<b>5,000</b>
<i>HP811-009</i>						
Suppression des passages à niveau	8,000	5,396	8,000	6,000	1,431	5,000

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
<b>812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires</b>	<b>91,000</b>	<b>25,934</b>	<b>27,200</b>	<b>67,000</b>	<b>61,666</b>	<b>52,500</b>
<b>Grands pôles intermodaux</b>	<b>71,000</b>	<b>23,156</b>	<b>20,000</b>	<b>50,000</b>	<b>45,059</b>	<b>40,000</b>
<i>HP812-010</i>	<i>12,000</i>	<i>4,772</i>	<i>2,400</i>	<i>9,000</i>	<i>19,851</i>	<i>23,000</i>
<i>CP812-010</i>				<i>1,000</i>	<i>2,104</i>	
<i>PJ812-010</i>	<i>59,000</i>	<i>17,889</i>	<i>15,000</i>	<i>40,000</i>	<i>23,104</i>	<i>16,900</i>
<i>PR812-010</i>		<i>0,495</i>	<i>2,600</i>			<i>0,100</i>
Grands pôles intermodaux	71,000	23,156	20,000	50,000	45,059	40,000
<b>Rénovations des gares</b>				<b>3,000</b>	<b>0,321</b>	<b>1,500</b>
<i>HP812-011</i>						
Rénovation des gares				3,000	0,321	1,500
<b>Amélioration de l'accès aux gares</b>				<b>2,000</b>	<b>0,510</b>	<b>1,000</b>
<i>HP812-012</i>						
Gares routières				1,000	0,369	0,500
Parcs de stationnement régionaux				1,000	0,141	0,500
<b>Lignes à grande vitesse</b>	<b>20,000</b>	<b>2,778</b>	<b>7,200</b>	<b>12,000</b>	<b>15,776</b>	<b>10,000</b>
<i>HP812-013</i>				<i>10,000</i>	<i>15,719</i>	<i>9,000</i>
<i>PJ812-013</i>	<i>20,000</i>	<i>0,980</i>		<i>2,000</i>	<i>0,057</i>	<i>0,500</i>
<i>PR812-013</i>		<i>1,798</i>	<i>7,200</i>			<i>0,500</i>
Lignes à grande vitesse	20,000	2,778	7,200	12,000	15,776	10,000
<b>TOTAL</b>	<b>790,000</b>	<b>419,093</b>	<b>475,900</b>	<b>465,500</b>	<b>478,240</b>	<b>465,000</b>
HP	112,000	57,449	37,600	68,700	114,379	95,900
PJ	678,000	58,440	78,000	387,300	352,011	324,500
CP				9,500	11,850	
PR		303,204	360,300			44,600

## Mobilités

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
<b>905 - Aménagement des territoires</b>	<b>2,000</b>			<b>1,000</b>	<b>2,010</b>	<b>2,000</b>
<b>52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>2,000</b>			<b>1,000</b>	<b>2,010</b>	<b>2,000</b>
<b>Territoires prioritaires et stratégiques</b>	<b>2,000</b>			<b>1,000</b>	<b>2,010</b>	<b>2,000</b>
<i>CP52-001</i>					<i>0,525</i>	<i>0,500</i>
<i>PJ52-001</i>	<i>2,000</i>			<i>1,000</i>	<i>1,485</i>	<i>1,500</i>
Boulevards urbains des pôles	2,000			1,000	2,010	2,000
<b>907 - Environnement</b>	<b>34,000</b>	<b>28,022</b>	<b>24,700</b>	<b>32,000</b>	<b>18,302</b>	<b>25,500</b>
<b>77 - Environnement des infrastructures de transport</b>	<b>9,500</b>	<b>11,123</b>	<b>7,700</b>	<b>14,000</b>	<b>7,675</b>	<b>7,500</b>
<b>Réseau routier</b>	<b>4,500</b>	<b>4,500</b>	<b>3,800</b>	<b>12,000</b>	<b>6,178</b>	<b>4,500</b>
<i>HP77-001</i>	<i>4,500</i>	<i>4,500</i>		<i>10,500</i>	<i>4,590</i>	<i>4,500</i>
<i>CP77-001</i>				<i>1,500</i>	<i>1,588</i>	
<i>PR77-001</i>			<i>3,800</i>			
Protection contre le bruit	4,500	4,500	3,800	8,000	3,751	4,000
Couvertures d'infrastructures				2,000		0,500
Requalifications				2,000	2,427	
<b>Réseau ferré</b>	<b>5,000</b>	<b>6,623</b>	<b>3,900</b>	<b>2,000</b>	<b>1,497</b>	<b>3,000</b>
<i>HP77-002</i>	<i>5,000</i>	<i>0,463</i>		<i>2,000</i>	<i>1,497</i>	<i>2,000</i>
<i>PR77-002</i>		<i>6,160</i>	<i>3,900</i>			<i>1,000</i>
Protections phoniques le long du réseau ferré	5,000	6,623	3,900	2,000	1,497	3,000
<b>78 - Autres actions</b>	<b>24,500</b>	<b>16,899</b>	<b>17,000</b>	<b>18,000</b>	<b>10,627</b>	<b>18,000</b>
<b>Circulations douces</b>	<b>24,500</b>	<b>16,899</b>	<b>17,000</b>	<b>18,000</b>	<b>10,627</b>	<b>18,000</b>
<i>HP78-001</i>						
Réseaux verts et équipements cyclables	24,500	16,899	17,000	18,000	10,627	18,000

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
<b>908 - Transports</b>	<b>130,000</b>	<b>98,098</b>	<b>91,900</b>	<b>117,000</b>	<b>101,410</b>	<b>87,500</b>
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>72,000</b>	<b>44,225</b>	<b>25,800</b>	<b>58,000</b>	<b>42,875</b>	<b>51,500</b>
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>72,000</b>	<b>44,225</b>	<b>25,800</b>	<b>58,000</b>	<b>42,875</b>	<b>51,500</b>
<b>Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport</b> <i>HP818-014</i>	<b>2,000</b>	<b>1,651</b>	<b>2,000</b>	<b>1,000</b>	<b>0,734</b>	<b>0,500</b>
PDU : PLD et actions territoriales	2,000	1,651	2,000	1,000	0,734	0,500
<b>Développement et amélioration des sites propres pour autobus</b>	<b>67,000</b>	<b>39,949</b>	<b>23,800</b>	<b>40,000</b>	<b>27,987</b>	<b>41,000</b>
<i>HP818-015</i>	57,000	28,083		15,000	10,324	28,000
<i>PJ818-015</i>	10,000	1,706		25,000	17,663	10,000
<i>PR818-015</i>		10,160	23,800			3,000
Développement et amélioration des sites propres pour autobus	67,000	39,949	23,800	40,000	27,987	41,000
<b>Aménagement de voirie pour autobus</b> <i>HP818-016</i>	<b>3,000</b>	<b>2,625</b>		<b>17,000</b>	<b>14,154</b>	<b>10,000</b>
Réseau principal PDU				9,000	6,489	5,000
Plan Espoir banlieues volet bus				7,000	5,313	3,000
Exploitation du réseau	3,000	2,625		1,000	2,352	2,000
<b>82 - Routes et voiries</b>	<b>58,000</b>	<b>53,873</b>	<b>66,100</b>	<b>59,000</b>	<b>58,535</b>	<b>36,000</b>
<b>821 - Voirie nationale</b>	<b>18,000</b>	<b>38,800</b>	<b>47,100</b>	<b>33,000</b>	<b>29,821</b>	<b>20,000</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie nationale</b>	<b>18,000</b>	<b>38,800</b>	<b>47,100</b>	<b>33,000</b>	<b>29,821</b>	<b>20,000</b>
<i>HP821-001</i>	18,000	18,000	2,500	28,000	29,821	15,000
<i>CP821-001</i>				5,000		2,000
<i>PR821-001</i>		20,800	44,600			3,000
Déviations d'agglomération	18,000	8,000	20,000	28,000	24,511	15,000
Rocades (A86, Francilienne)		30,800	20,500	5,000	5,310	5,000
Traitement des points de congestion			4,500			
Desserte routière des ports			2,100			
<b>823 - Voirie départementale</b>	<b>15,000</b>	<b>8,381</b>	<b>15,000</b>	<b>14,000</b>	<b>18,551</b>	<b>9,000</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie départementale</b> <i>HP823-003</i>	<b>15,000</b>	<b>8,381</b>	<b>15,000</b>	<b>14,000</b>	<b>18,551</b>	<b>9,000</b>
Aménagement des infrastructures de voirie départementale					1,471	
Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne	15,000	8,381	15,000	14,000	17,080	9,000

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
<b>825 - Sécurité routière</b>	<b>25,000</b>	<b>6,692</b>	<b>4,000</b>	<b>12,000</b>	<b>10,163</b>	<b>7,000</b>
<b>Aménagements de sécurité</b>	<b>25,000</b>	<b>6,692</b>	<b>4,000</b>	<b>12,000</b>	<b>10,163</b>	<b>7,000</b>
<i>HP825-004</i>	<i>25,000</i>	<i>6,692</i>	<i>4,000</i>	<i>11,500</i>	<i>10,163</i>	<i>7,000</i>
<i>CP825-004</i>				<i>0,500</i>		
Aménagements de sécurité sur RN		2,000		0,500	1,600	0,500
Aménagements de sécurité sur RD	25,000	4,692	4,000	11,500	8,563	6,500
<b>TOTAL</b>	<b>166,000</b>	<b>126,120</b>	<b>116,600</b>	<b>150,000</b>	<b>121,722</b>	<b>115,000</b>
HP	154,000	87,294	40,500	117,000	100,461	94,000
PJ	12,000	1,706		26,000	19,148	11,500
CP				7,000	2,113	2,500
PR		37,120	76,100			7,000

## Transports de marchandise en site propre

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
<b>908 - Transports</b>	<b>46,500</b>	<b>7,720</b>	<b>7,500</b>	<b>9,000</b>	<b>16,683</b>	<b>10,000</b>
<b>88 - Autres transports</b>	<b>46,500</b>	<b>7,720</b>	<b>7,500</b>	<b>9,000</b>	<b>16,683</b>	<b>10,000</b>
<b>883 - Transports fluviaux</b>	<b>9,350</b>	<b>4,121</b>	<b>3,200</b>	<b>5,750</b>	<b>12,908</b>	<b>7,000</b>
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>9,350</b>	<b>4,121</b>	<b>3,200</b>	<b>5,750</b>	<b>12,908</b>	<b>7,000</b>
<i>HP883-001</i>			1,000			
<i>PJ883-001</i>	9,350			5,750	12,908	6,000
<i>PR883-001</i>		4,121	2,200			1,000
Aménagement et modernisation des voies navigables	9,350	4,121	3,200	5,750	12,908	7,000
<b>884 - Transports ferroviaires de marchandises</b>	<b>6,800</b>	<b>0,652</b>	<b>2,370</b>	<b>1,500</b>	<b>0,247</b>	<b>0,500</b>
<b>Aménagement et développement de liaisons ferroviaires</b>	<b>0,500</b>			<b>1,000</b>	<b>0,081</b>	
<i>CP884-002</i>				0,500		
<i>PJ884-002</i>	0,500			0,500	0,081	
Aménagement et développement de liaisons ferroviaires	0,500			1,000	0,081	
<b>Logistique urbaine</b>	<b>6,300</b>	<b>0,652</b>	<b>2,370</b>	<b>0,500</b>	<b>0,166</b>	<b>0,500</b>
<i>HP884-006</i>		0,652	1,000		0,166	0,300
<i>PJ884-006</i>	6,300			0,500		0,200
<i>PR884-006</i>			1,370			
Logistique urbaine	6,300	0,652	2,370	0,500	0,166	0,500
<b>885 - Liaisons multimodales</b>	<b>30,350</b>	<b>2,947</b>	<b>1,930</b>	<b>1,750</b>	<b>3,528</b>	<b>2,500</b>
<b>Développement du transport multimodal</b>	<b>24,200</b>	<b>2,947</b>	<b>1,930</b>	<b>1,500</b>	<b>3,267</b>	<b>2,500</b>
<i>PJ885-003</i>	24,200			1,500	3,267	2,000
<i>PR885-003</i>		2,947	1,930			0,500
Développement du transport multimodal	24,200			1,500	3,267	2,000
Plateformes portuaires		2,947	1,930			0,500
<b>Plateformes de transport combiné</b>	<b>6,150</b>			<b>0,250</b>	<b>0,261</b>	
<i>PJ885-004</i>						
Plateformes de transport combiné	6,150			0,250	0,261	
<b>TOTAL</b>	<b>46,500</b>	<b>7,720</b>	<b>7,500</b>	<b>9,000</b>	<b>16,683</b>	<b>10,000</b>
HP		0,652	2,000		0,166	0,300
PJ	46,500			8,500	16,517	8,200
CP				0,500		
PR		7,068	5,500			1,500

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires</b>	<b>2,000</b>
<b>Sous fonction 52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>2,000</b>
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,500
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	1,500
<b>CHAPITRE 907 - Environnement</b>	<b>25,500</b>
<b>Sous fonction 77 - Environnement des infrastructures de transport</b>	<b>7,500</b>
204112 : Etat - Bâtiments et installations	1,000
204113 : Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,500
204132 : Départements - Bâtiments et installations	1,500
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	1,500
2041722 : Org. de transport - RFF - Bâtiments et installations	1,000
2041723 : Org. de transport - RFF - Projets d'infra. d'int. national	2,000
<b>Sous fonction 78 - Autres actions</b>	<b>18,000</b>
204131 : Départements - Biens mobiliers, matériel et études	0,900
204132 : Départements - Bâtiments et installations	1,800
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	2,500
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	6,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	6,200
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	0,500
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,100
<b>CHAPITRE 908 - Transports</b>	<b>562,500</b>
<b>Sous fonction 81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>516,500</b>
<b>Code fonctionnel 810 - Services communs</b>	<b>22,000</b>
2031 : Frais d'études	0,500
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,500
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	2,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	4,000
2041712 : Org. de transport - SNCF - Bâtiments et installations	7,000
2041722 : Org. de transport - RFF - Bâtiments et installations	7,500
20423 : Pers de droit privé - Projets d'infra. d'intérêt national	0,500
<b>Code fonctionnel 811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs</b>	<b>390,500</b>
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	80,000
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	0,500
2041713 : Org. de transport - SNCF - Projets d'infra. d'int. national	25,000
2041723 : Org. de transport - RFF - Projets d'infra. d'int. national	110,000
2041733 : Org. de transport - STIF - Projets d'infra. d'int. national	25,000
2041783 : Org. de transport - Autres - Projets d'infra. d'int. nat.	145,000

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
2748 : Autres prêts	5,000
<b>Code fonctionnel 812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires</b>	<b>52,500</b>
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	2,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	1,000
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	1,000
2041712 : Org. de transport - SNCF - Bâtiments et installations	2,000
2041713 : Org. de transport - SNCF - Projets d'infra. d'int. national	6,000
2041722 : Org. de transport - RFF - Bâtiments et installations	10,000
2041723 : Org. de transport - RFF - Projets d'infra. d'int. national	8,000
2041733 : Org. de transport - STIF - Projets d'infra. d'int. national	2,500
2041783 : Org. de transport - Autres - Projets d'infra. d'int. nat.	20,000
<b>Code fonctionnel 818 - Autres transports en commun</b>	<b>51,500</b>
204132 : Départements - Bâtiments et installations	20,000
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	10,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	10,000
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	3,000
2041732 : Org. de transport - STIF - Bâtiments et installations	2,000
2041733 : Org. de transport - STIF - Projets d'infra. d'int. national	0,500
2041783 : Org. de transport - Autres - Projets d'infra. d'int. nat.	3,000
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	3,000
<b>Sous fonction 82 - Routes et voiries</b>	<b>36,000</b>
<b>Code fonctionnel 821 - Voirie nationale</b>	<b>20,000</b>
204113 : Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	19,000
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	1,000
<b>Code fonctionnel 823 - Voirie départementale</b>	<b>9,000</b>
204132 : Départements - Bâtiments et installations	4,000
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5,000
<b>Code fonctionnel 825 - Sécurité routière</b>	<b>7,000</b>
204113 : Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	1,000
204132 : Départements - Bâtiments et installations	3,500
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,500
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	2,000
<b>Sous fonction 88 - Autres transports</b>	<b>10,000</b>
<b>Code fonctionnel 883 - Transports fluviaux</b>	<b>7,000</b>
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	7,000
<b>Code fonctionnel 884 - Transports ferroviaires de marchandises</b>	<b>0,500</b>

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
2031 : Frais d'études	0,100
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,100
2041723 : Org. de transport - RFF - Projets d'infra. d'int. national	0,300
<b>Code fonctionnel 885 - Liaisons multimodales</b>	<b>2,500</b>
2041722 : Org. de transport - RFF - Bâtiments et installations	0,300
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,200
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	2,000
<b>TOTAL</b>	<b>590,000</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Transports en commun

### 908 - Transports

#### 81 - Transports en commun de voyageurs

##### 810 - Services communs

#### Programme : Accessibilité du réseau

##### Action : Accessibilité du réseau

Le Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) a pour objectif de rendre accessibles 143 gares du réseau francilien exploité par la SNCF. Les modalités de son financement sont fixées au travers d'une convention-cadre d'un montant total de 1,454 milliard d'euros CE 2009, votée en Conseil Régional (délibération CR 51-11 du 23 juin 2011). La Région s'est engagée à financer ce programme à hauteur de 25%, soit un montant de participation régionale de 363,5 M€ CE 2009, en complément du STIF (50%) et des maîtres d'ouvrage SNCF Réseau et SNCF Mobilités (25%). L'Agenda d'accessibilité programmée dit « Ad'AP », prévu par décret gouvernemental de mars 2014, et signé pour l'Ile-de-France entre le STIF et les maîtres d'ouvrage en 2015, est venu conforter le calendrier de mise en œuvre du SDA en stabilisant sa programmation technique.

Depuis 2011, une vingtaine de gares a de fait été rendue accessible. Les travaux sont engagés sur une cinquantaine d'autres gares. Pour assurer la montée en charge des travaux, et tenir ainsi le calendrier stabilisé de l'Ad'AP, il est prévu un budget de **20,000 M€ en autorisations de programme** pour poursuivre l'effort d'accessibilité des gares franciliennes. Cette action vient en complément des travaux d'accessibilité du réseau francilien RATP et SNCF réalisés de facto dans le cadre des travaux du programme des contrats de plan.

En lien avec l'augmentation du nombre de gares en travaux, il est proposé un montant de **crédits de paiement de 20,000 M€** en 2016 afin d'honorer les engagements passés de la Région.

#### Programme : Études et expérimentations

En 2016, il est proposé de doter cette action de **7,200 M€ d'autorisations de programme**.

Cet effort significatif permettra de donner un coup d'accélérateur au développement des véhicules propres en renforçant le développement des dispositifs de recharge à l'échelle de toute la Région. Un rapport cadre sera présenté à l'automne 2016 afin de doter la Région des outils et moyens d'action qui lui permettront, en liaison avec ses partenaires, de mettre en œuvre cette ambition.

Par ailleurs, en cohérence avec nos compétences en matière de développement économique, la mise en œuvre des Plans de Déplacements Inter-entreprises (PDIE) sera poursuivie. L'année 2016 devrait aussi voir l'émergence des premiers Plans de Déplacement Entreprise (PDE) universitaires au niveau des campus (Créteil et Orsay).

Cette action permettra également à la Région de renforcer son positionnement en matière d'innovation dans les transports. Il convient en effet de pouvoir tester à l'échelle d'un territoire les projets innovants portés par les entreprises franciliennes qui préfigurent les solutions du futur pour maîtriser et gérer les déplacements. A cet effet, un second appel à projets sera lancé en cours d'année.

Enfin, cette dotation permettra d'engager des études sur les transports en commun : on peut notamment citer une étude sur l'intégration du transport par câble qui illustre la volonté de la région de régénérer le réseau des transports en soutenant de nouvelles formes de transport propres comme les téléphériques urbains.

Une dotation de **2,000 M€ de crédits de paiement** est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## **811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs**

### **Programme : Liaisons ferroviaires**

#### **Action : Liaisons ferroviaires**

L'année 2016 sera marquée par la relance des travaux d'aménagement de la rocade des tangentiels franciliens. Après les travaux de la tangentielle légère nord (TLN) dont la mise en service est prévue en 2017, il s'agit de financer les premiers travaux de la tangentielle ouest (section Saint Cyr-Saint Germain-en-Laye) et la poursuite de ceux du Tram Train Massy-Evry (TTME).

De plus, le budget 2016 prévoit la modernisation des RER et de leurs gares, ainsi que des lignes « transilien », avec un niveau d'affectation de près de 100 M€ d'autorisations de programme. Les études d'avant-projet du Paris-Villeneuve Saint-Georges (opération visant à la déstructuration du nœud ferroviaire des gares Paris Lyon et Paris Bercy), pilotées par l'État et visant la refonte globale du nœud ferroviaire des gares de Lyon et de Bercy et par conséquent l'exploitation du RER D, seront notamment engagées cette année.

Enfin, 2016 verra le lancement de manière effective des conventions de financement pour la réalisation de l'électrification de la ligne P sur la branche Paris-Provins répondant à un besoin de modernisation de cette ligne et parallèlement d'engager le processus de changement du matériel roulant sur la branche Trilport - la Ferté-Milon.

Un montant **d'autorisations de programme de 174,500 M€** est proposé en 2016 pour couvrir ces différents engagements.

Il est proposé un montant de **crédits de paiement de 145,000 M€** en 2016, pour assurer le financement régulier des RER et les tangentiels, notamment l'opération de la Tangentielle Nord (phase 1) dont les travaux des gares et du site de maintenance et de remisage doivent s'achever courant 2016, ainsi que les premiers travaux du prolongement d'Eole à l'Ouest ou encore les études PRO et les REA du projet TTME.

### **Programme : Liaisons tramways**

#### **Action : Liaisons tramways**

En 2016, les investissements en faveur des tramways seront importants, notamment en faveur du T3 à Porte d'Asnières et du T9 Paris-Orly.

Des crédits seront également nécessaires pour financer des études complémentaires pour le T1 à l'Est et les études opérationnelles du tramway T10 Antony-Clamart, mais aussi pour assurer la clôture budgétaire de lignes déjà en service (T5 et T6), suivant les conclusions des audits financiers pilotés par la Région et rendus en 2016.

Un montant **d'autorisations de programme de 74,000 M€** est proposé pour 2016.

Il est proposé un montant de **crédits de paiement de 125,000 M€** pour 2016 afin d'assurer le solde du paiement de lignes déjà en fonctionnement (T6, T7 phase 1 et T8) et le paiement de travaux en cours (T3 Asnières et T4).

## **Programme : Métro**

### **Action : Métro**

Il s'agit en 2016 de financer deux prolongements de lignes de métro, le prolongement de la ligne 14 à la « Mairie de Saint Ouen » et l'affectation d'une première tranche de financement pour les travaux d'infrastructure du prolongement de la ligne 11 à Rosny-Bois Perrier.

Cette action permettra également d'assurer la mise en place des premières conventions de financements pour les travaux sur les interconnexions ferrées de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express avec le réseau SNCF et RATP.

Un montant d'**autorisations de programme** de **165,000 M€** est proposé pour 2016.

Il est proposé un montant de **crédits de paiement** de **112,000 M€** pour 2016 afin d'honorer les engagements de la Région en particulier sur la ligne 12 phase 1 (mise en service en décembre 2012), sur les lignes 4 phase 2 et 14 dont les travaux sont en cours, et sur la ligne 11 pour laquelle l'adaptation des stations existantes préalable à son prolongement est en cours.

## **Programme : Matériel roulant**

### **Action : Matériel roulant**

Une dotation de **3,500 M€** en crédits de paiement est inscrite en 2016 afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région à l'égard de la SNCF, relatifs à l'installation des écrans à bord des rames Francilien.

## **Programme : Suppression des passages à niveau**

### **Action : Suppression des passages à niveau**

La liste des passages à niveau (PN) préoccupants, actualisée à l'occasion du vote du PRMD 2, en juin 2014, comportait 10 ouvrages. En 2015, le soutien accordé par la Région a permis à SNCF Réseau d'engager les travaux de suppression du PN n°16 à Limay (78) et du PN n°19 à Mitry-Mory (77) début 2016, la liste des passages restant à traiter, arrêtée par l'instance nationale de coordination et par la SNCF s'établit donc comme suit :

- PN 34 à Esmans (77) ;
- PN 38 à La Brosse Montceaux (77) ;
- PN 26 à Rouvres (77) ;
- PN 8 à Saint-Pierre-lès-Nemours (77) ;
- PN 24 à Ballancourt-sur-Essonne (91) ;
- PN 30 à Breuillet (91) ;
- PN 4 à Deuil- Montmagny (95) ;
- PN 7 à Maffliers (95).

En 2016, il est proposé de doter cette action de **8,000 M€ d'autorisations de programme**.

En particulier, les études conduites par SNCF Réseau relatives à la suppression du PN n°4 à Deuil-Montmagny dans le Val-d'Oise étant désormais suffisamment avancées, l'engagement concret des travaux pourrait intervenir en 2016.

Une dotation de **5,000 M€ de crédits de paiement** est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région, et notamment le PN n°19 à Mennecy et le PN n°16 à Limay.

## 812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires

### Programme : Grands pôles intermodaux

#### Action : Grands pôles intermodaux

Avec cette action, c'est la cohérence du réseau francilien qu'il convient d'assurer à travers le financement des pôles PDU dits de « niveau 1 », c'est-à-dire voyant transiter quotidiennement plus de 15 000 voyageurs et assurant une correspondance avec plusieurs lignes de transport.

Pour 2016, les autorisations de programme permettront de solder la participation régionale pour des travaux en cours (pôles de Cergy Préfecture, Versailles Chantiers), et suite aux audits financiers régionaux en cours (pôles de Massy, Noisy-le-Grand).

Des études seront également lancées, notamment sur les pôles parisiens.

Un montant d'autorisations de programme de **20,000 M€** est proposé pour 2016.

Il est proposé un montant de **crédits de paiement** de **40,000 M€** pour 2016 pour financer les travaux en cours (notamment les pôles de Versailles-Chantiers, de Châtelet les Halles, de Rosa Parks et de Juvisy).

### Programme : Rénovations des gares

#### Action : Rénovation des gares

Ce dispositif est désormais pris en charge par le STIF. Une dotation de **1,500 M€** en crédits de paiements est prévue en 2016 afin d'honorer les engagements passés de la Région, en particulier en faveur des Gares d'Étampes et de Clichy.

### Programme : Amélioration de l'accès aux gares

La mise en œuvre des deux actions relevant de ce programme a été reprise par le STIF à compter du 1er janvier 2013.

#### Action : Gares routières

Une dotation de **0,500 M€** en **crédits de paiement** est proposée en 2016 afin d'honorer les engagements passés de la Région.

#### Action : Parcs de stationnement régionaux

Une dotation de **0,500 M€** en **crédits de paiement** est proposée en 2016 afin d'honorer les engagements passés de la Région.

### Programme : Lignes à grande vitesse

#### Action : Lignes à grande vitesse

Dans le cadre de l'engagement des phases travaux d'Eole, il s'agira en 2016 de passer les conventions de travaux pour les mesures conservatoires de la Ligne Nouvelle Paris Normandie à réaliser dans le cadre des travaux du prolongement de la ligne E du RER. Ces financements s'inscrivent dans le cadre du CPIER vallée de la Seine pour un montant prévisionnel de 7,200 M€ en autorisations de programme.

Cette diminution significative des autorisations de programme sur cette action traduit non seulement le souhait d'avoir désormais un budget sincère mais également la volonté de l'exécutif de consacrer prioritairement ses moyens aux projets franciliens sans pour autant abandonner son intervention sur les lignes à grandes vitesses.

Il est proposé une dotation de **10,000 M€ en crédits de paiement**, correspondant à l'achèvement de la seconde phase de la LGV Est.

## **Mobilités**

### **905 - Aménagement des territoires**

#### **52 - Agglomérations et villes moyennes**

**Programme : Territoires prioritaires et stratégiques**

**Action : Boulevards urbains des pôles**

Il est proposé pour 2016 une dotation de **2,000 M€ en crédits de paiement** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

### **907 - Environnement**

#### **77 - Environnement des infrastructures de transport**

**Programme : Réseau routier**

**Action : Protection contre le bruit**

La dotation de **3,800 M€ d'autorisations de programme** proposée en 2016 sera dédiée essentiellement à la réalisation de l'opération de protections phoniques A6-Qualité dans l'Essonne et à l'achèvement des travaux de protections acoustiques le long d'A4 et d'A86 sur Saint-Maurice-Maisons-Alfort-Créteil.

Une dotation de **4,000 M€ en crédits de paiement** est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

**Action : Couvertures d'infrastructures**

Une dotation de **0,500 M€ en crédits de paiement** est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

**Programme : Réseau ferré**

**Action : Protections phoniques le long du réseau ferré**

Il est proposé, en **autorisations de programme**, **3,900 M€** afin de financer la poursuite du dispositif sur le réseau RATP et SNCF.

En **crédits de paiement**, un montant de **3,000 M€** permettra de financer essentiellement les travaux engagés les années antérieures, traitement des points noirs du bruit de Vaires-Chelles, Pont métallique de Versailles-Chantiers.

## 78 - Autres actions

### Programme : Circulations douces

La dotation en autorisations de programme proposée pour 2016 permettra de poursuivre la politique vélo définie dans le plan régional pour une mobilité durable (PRMD 2) et notamment la réalisation d'opérations situées sur le réseau cyclable structurant régional du SDRIF et du PDUIF.

En 2016, la Région présentera son nouveau plan Vélo, qui mettra en cohérence cette politique avec les principales compétences de la Région sur l'aménagement du territoire, le développement économique, la sécurité et l'intermodalité.

### Action : Réseaux verts et équipements cyclables

Il est proposé de doter cette action d'une enveloppe de **17,000 M€ d'autorisations de programme** en 2016.

Cette dotation permettra en particulier de traiter les coupures et les franchissements qui sont un obstacle à la création d'itinéraires continus. Les aménagements financés permettront d'améliorer les déplacements des vélos au quotidien et d'assurer la sécurité des cyclistes qui sont des usagers vulnérables de la route.

On peut citer, par exemple, la réalisation d'une liaison vélo entre gares à Maisons-Alfort (94), un itinéraire cyclable le long de la RD2 à Vernouillet (78), la poursuite de l'aménagement des boucles du Vexin (95) et des berges du Canal de l'Ourcq (93).

Par ailleurs, la Région soutiendra la réalisation d'un réseau de vélo de loisirs et de tourisme.

Ainsi, la dotation permettra de poursuivre l'aménagement des itinéraires inscrits au schéma régional des véloroutes et voies vertes, en particulier l'EuroVélo route 3, sur laquelle la Région Ile de France est chef de file national et la Véloscénie .

Une dotation de **18,000 M€ de crédits de paiement** est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 908 - Transports

### 81 - Transports en commun de voyageurs

#### 818 - Autres transports en commun

**Programme : Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport**

**Action : PDU : PLD et actions territoriales**

En 2016, il est proposé de doter cette action de **2,000 M€** en **autorisations de programme**.

Les Plans Locaux de Déplacements (PLD) visent à satisfaire les besoins de mobilité tout en préservant l'environnement. La région est associée à l'élaboration du PLD et exprime en tant que personne publique associée (PPA) un avis sur le document arrêté. Cet avis est intégré au dossier d'enquête publique.

Les dernières évolutions législatives introduites par les lois du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM, et du 7 août 2015 portant nouvelle organisation du territoire de la République, dite loi NOTRe, impactent la configuration du territoire francilien : de nouveaux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont créés, d'autres maintenus ou modifiés. La Région sera ainsi amenée à travailler avec de nouveaux partenaires locaux.

La Région entend poursuivre pleinement son rôle d'appui aux EPCI dans leur démarche d'élaboration de PLD et par conséquent soutiendra la mission de pilotage et d'études menée par les territoires.

Par ailleurs, au titre de cette action, la Région soutient la réalisation de projets d'amélioration de desserte en transport public de certains équipements à vocation régionale tels que les établissements publics locaux d'enseignement (EPL), les universités et grandes écoles en Ile-de-France, les grands établissements de soins publics, notamment les hôpitaux, les parcs naturels régionaux, les bases de plein air et de loisirs.

Une dotation de **0,500 M€ de crédits de paiement** sera proposée en 2016 afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

**Programme : Développement et amélioration des sites propres pour autobus**

Inscrits au CPER 2015-2020, les projets de développement et d'amélioration des sites propres pour autobus contribuent au développement d'un réseau de transport structurant, renforçant la desserte locale. Ils participent à la valorisation de l'espace public grâce à un partage multimodal de la voirie.

Ces aménagements de partage multimodal de la voirie contribuent à la construction d'un réseau de transport en commun efficace. Ils doivent donc être privilégiés afin d'améliorer la mobilité des Franciliens, en particulier pour les territoires bénéficiant d'un maillage insuffisant pour l'accès aux pôles d'attractivités tels que les gares et les zones d'emploi.

**Action : Développement et amélioration des sites propres pour autobus**

En 2016, il est proposé de doter cette action de **23,800 M€** en **autorisations de programme**. Ce dispositif figurant dans le Contrat de Plan État-Région signé le 19 juillet 2015 (CPER 2015-2020) contribue au développement d'un réseau de transport structurant renforçant la desserte locale. Il participe à la valorisation de l'espace public grâce à un partage multimodal de la voirie.

Cette enveloppe permettra tout particulièrement de poursuivre la réalisation des projets prioritaires que sont les bus en site propre, tels que :

- le TZen 3 entre Paris et Pavillon-sous-Bois ;

- le TZen 5 Vallée de la Seine entre Paris et Choisy-le-Roi ;
- le TZen 4 entre Viry-Châtillon et Corbeil-Essonnes pour le démarrage des travaux ;
- le TZen du Mantois ;
- le TCSP Altival ;
- le TCSP Esbly - Chessy – Val d'Europe, pour la poursuite des études.

Au titre de cette action, la Région participera également à la réalisation des voies dédiées sur autoroutes identifiées dans le programme prioritaire annoncé par la Région, l'État et le STIF et inscrites au CPER telles que les voies situées sur l'A12 et sur l'A3. Il est également envisagé de lancer une étude d'insertion de voies bus sur l'A 86.

Ces aménagements de partage multimodal de la voirie contribuent à la construction d'un réseau de transport en commun efficace. Ils doivent donc être privilégiés afin d'améliorer la mobilité des franciliens, en particulier pour les territoires bénéficiant d'un maillage insuffisant pour l'accès aux pôles d'attractivité tels que les gares et les zones d'emploi.

Une dotation de **41,000 M€ de crédits de paiement** est proposée en 2016 afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région, notamment ceux relatifs aux projets du Tzen 2, du Tzen 5, du TVM phase Est et aux travaux sur la RD 28.

## **Programme : Aménagement de voirie pour autobus**

### **Action : Réseau principal PDU**

Ce dispositif étant achevé, aucune autorisation de programme n'est inscrite pour 2016. Une dotation en **crédits de paiement** de **5,000 M€** est toutefois inscrite sur cette action pour honorer les engagements passés de la Région.

### **Action : Plan Espoir banlieues volet bus**

Le Plan Espoir Banlieues (volet bus) étant également achevé, seule une dotation en **crédits de paiement** de **3,000 M€** est proposée sur cette action pour honorer les engagements passés de la Région.

### **Action : Exploitation du réseau**

La dernière affectation d'autorisations de programme a été mise en place au titre du budget 2015 afin d'achever le système de régulation Gerfaut 2.

Aucune affectation n'étant proposée au titre de 2016, aucune autorisation de programme n'est inscrite sur cette action. Une dotation en **crédits de paiement** de **2,000 M€** est toutefois proposée pour honorer les engagements passés.

## 82 - Routes et voiries

### 821 - Voirie nationale

#### Programme : Aménagement des infrastructures de voirie nationale

Avec, en 2016, une dotation en **autorisations de programme** de **47,100 M€**, la Région affirme le retour d'une ambition forte de lutte contre la congestion routière, source de pollution, de perte de temps pour les usagers et de baisse de compétitivité pour nos entreprises. A cet égard, une enveloppe de 19,000 M€ est prévue, elle contribuera à l'élaboration d'une politique en faveur d'un usage plus fluide et efficace du réseau existant.

Ces points seront précisés dans les prochains mois par la présentation du nouveau plan routes régional devant le Conseil Régional.

#### Action : Déviations d'agglomération

La déviation de la RN 19 à Boissy Saint Léger, principal chantier routier en cours en Ile-de-France, s'impute sur cette action qui sera dotée en 2016 en **autorisations de programme** de **20,000 M€**.

#### Action : Rocades (A86, Francilienne)

Il est proposé de consacrer **20,500 M€** en **autorisations de programme** à cette action afin d'accélérer le chantier d'élargissement de la Francilienne entre l'A4 et la RN4 en Seine-et-Marne, la réalisation du contournement nord-est de Roissy ainsi que l'aménagement de l'échangeur A14-A86 à Nanterre comprenant l'enfouissement des bretelles et le traitement des abords.

En outre, il est proposé de participer à la remise en service de la voie réservée ouverte aux heures de pointe sur le tronç commun A4-A86, principal point de congestion de France. A cet effet, des discussions seront conduites avec l'Etat dans les meilleurs délais.

#### Action : Traitement des points de congestion

En 2016, il est proposé de consacrer **4,500 M€** en **autorisations de programme** à cette action qui regroupe les opérations destinées à améliorer le fonctionnement du réseau existant et à supprimer des points noirs de la circulation.

Cette dotation permettra de participer au financement de l'aménagement du diffuseur A 86/RN 118 à Vélizy, des études sur le réaménagement du carrefour Pleyel à Saint-Denis et du réaménagement du pôle Gare et de la tête de pont de Villeneuve-Saint-Georges.

#### Action : Desserte routière des ports

Une dotation de **2,100 M€** en **autorisations de programme** est proposée au titre de cette action afin de financer les travaux de desserte du Port de Bonneuil-sur-Marne par la RN 406.

Le besoin global en **crédits de paiement** pour le programme aménagement des infrastructures de voirie nationale est évalué à **20,000 M€** pour l'année 2016. Ce montant comprend les premiers crédits de réalisation de l'opération Pont de Nogent A4-A86 dans le Val-de-Marne prévue au CPER 2015-2020 qui vise à réduire la congestion affectant le trafic A86 Nord vers A4 Est et à améliorer le cadre de vie des habitants. Cette opération, qui doit permettre de résorber l'un des points noirs du réseau de circulation de l'est parisien, est également inscrite au PDUIF et au PRMD 2.

## 823 - Voirie départementale

### Programme : Aménagement des infrastructures de voirie départementale

Dans la continuité de la politique ambitieuse précédemment exposée pour les routes nationales, la Région souhaite consacrer **15,000 M€** en **autorisations de programme**, au titre des mesures nouvelles, afin de définir un programme d'action sur les itinéraires départementaux d'intérêt régional majeur.

Ce programme sera présenté plus précisément dans le cadre du futur plan Route annoncé précédemment et décliné pour préciser les compétences des Régions conformément aux orientations de la loi NOTRe récemment adoptée.

### Action : Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne

**15,000 M€** en **autorisations de programme** sont proposées sur cette action, essentiellement afin de contribuer à la mise en œuvre des projets du SDRIF et du PDU, comme l'avenue du Parisis dans le Val d'Oise ou le lancement des études relatives aux nouveaux franchissements de Seine dans l'Essonne et le Val-de-Marne.

Une dotation de **9,000 M€ de crédits de paiement** est proposée afin d'honorer les engagements de la Région.

## 825 - Sécurité routière

### Programme : Aménagements de sécurité

#### Action : Aménagements de sécurité sur RN

Aucune autorisation de programme n'est proposée par la Région au titre de cette action pour l'exercice 2016, aucun projet n'étant engagé en ce sens avec L'État. Une dotation de **0,500 M€** est proposée en **crédits de paiement** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

#### Action : Aménagements de sécurité sur RD

Une dotation de **4,000 M€ d'autorisations de programme** est proposée en 2016 sur cette action qui permettra à la Région de soutenir d'une part, les projets portant sur l'infrastructure et la mise en œuvre des travaux d'aménagement des sites dangereux avérés et, d'autre part, les actions visant à renforcer la sécurité des usagers les plus vulnérables aux abords immédiats des établissements recevant du public et à limiter les comportements à risque.

Une dotation de **6,500 M€ de crédits de paiement** est proposée sur cette action afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## **Transports de marchandise en site propre**

### **908 - Transports**

#### **88 - Autres transports**

##### **883 - Transports fluviaux**

#### **Programme : Aménagement et modernisation des voies navigables**

##### **Action : Aménagement et modernisation des voies navigables**

L'année 2016 doit permettre de poursuivre les investissements entamés pour la modernisation et la fiabilisation des voies navigables dans le cadre du nouveau Contrat de Plan avec l'État ; il est proposé d'inscrire une enveloppe d'**autorisations de programme** de **3,200 M€** pour l'année 2016. Ces investissements seront notamment destinés à la poursuite du projet Mageo ainsi qu'aux travaux de l'écluse du Coudray-Montceaux.

Il est également proposé une dotation de **7,000 M€** en **crédits de paiement**, afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

##### **884 - Transports ferroviaires de marchandises**

#### **Programme : Aménagement et développement de liaisons ferroviaires**

Ce programme qui n'a pas donné lieu à l'affectation de crédits en 2015, n'est pas doté au BP 2016.

#### **Programme : Logistique urbaine**

##### **Action : Logistique urbaine**

Depuis 2012 et le vote du nouveau PDU en 2014, la Région mène une politique ambitieuse afin de mieux maîtriser la logistique urbaine durable. Elle mobilise ses efforts autour d'actions opérationnelles et présentant des résultats concrets sur les territoires.

En 2016, la Région poursuivra sa démarche volontariste dans ce domaine en proposant des appels à projets auprès des collectivités et des entreprises, afin de faire émerger des concepts innovants de logistique urbaine. Plusieurs concepts sont étudiés comme la création d'hôtels logistiques, de centres de distribution urbaine, l'implantation de boîtes à colis dans les rez-de chaussées des immeubles. L'ambition étant d'intégrer les enjeux de logistique urbaine dans l'aménagement ou le réaménagement de quartiers, d'optimiser l'utilisation des espaces pour des services urbains de proximité ou améliorer les chaînes logistiques afin de les rendre plus vertueuses.

Elle encouragera également le report modal en soutenant les entreprises qui souhaitent davantage utiliser les modes ferroviaires et fluviaux, et accompagner des projets visant à améliorer les performances des chaînes logistiques sur le « dernier kilomètre », en particulier au travers du dispositif d'aide de VNF.

L'ensemble de ces actions représente un montant prévisionnel de **2,370 M€** en **autorisations de programme** et **0,500 M€** en **crédits de paiement**.

## 885 - Liaisons multimodales

### Programme : Développement du transport multimodal

#### Action : Plateformes portuaires

Afin de poursuivre son engagement pour le développement du transport multimodal en Ile-de-France, la Région souhaite continuer ses investissements réalisés dans le cadre du Contrat de Plan avec l'Etat et HAROPA-Ports de Paris. Il est proposé de poursuivre le maillage du réseau portuaire par des opérations de création et réhabilitation des ports urbains et des plateformes portuaires multimodales telles que Port Seine Métropole Ouest (PSMO), le port de Vitry-sur-Seine (aux Ardoines en lien avec le chantier du métro automatique de la SGP), et d'améliorer la desserte ferrées des ports grâce à la modernisation des passages à niveau pour un montant prévisionnel de **1,930 M€** en **autorisations de programme** et **2,500 M€** en **crédits de paiement**.

#### Programme : Plateformes de transport combiné

Ce programme qui n'a pas donné lieu à l'affectation de crédits en 2015, n'est pas doté au BP 2016.

# FONCTIONNEMENT

**PROJET DE BUDGET 2016**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2016**

		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
		BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
		M €	M €	M €	M €	M €	M €
Transports en commun		<b>800,779</b>	<b>844,363</b>	<b>800,056</b>	<b>800,779</b>	<b>842,736</b>	<b>800,056</b>
	HP	800,779	844,363	800,056	800,779	842,736	800,056
	PJ						
	CP PR						
	<b>TOTAL</b>	<b>800,779</b>	<b>844,363</b>	<b>800,056</b>	<b>800,779</b>	<b>842,736</b>	<b>800,056</b>
	HP	800,779	844,363	800,056	800,779	842,736	800,056
	PJ						
	CP PR						

## Transports en commun

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
<b>938 - Transports</b>	<b>800,779</b>	<b>844,363</b>	<b>800,056</b>	<b>800,779</b>	<b>842,736</b>	<b>800,056</b>
<b>80 - Services communs</b>	<b>1,233</b>	<b>0,881</b>	<b>0,900</b>	<b>1,233</b>	<b>0,918</b>	<b>0,900</b>
<b>Études générales</b> <i>HP80-001</i>	<b>1,233</b>	<b>0,881</b>	<b>0,900</b>	<b>1,233</b>	<b>0,918</b>	<b>0,900</b>
Etudes générales, expérimentations et innovations	0,633	0,523	0,500	0,633	0,517	0,500
Ecomobilité	0,600	0,358	0,400	0,600	0,401	0,400
<b>81 - Transports en commun de     voyageurs</b>	<b>799,546</b>	<b>843,482</b>	<b>799,156</b>	<b>799,546</b>	<b>841,818</b>	<b>799,156</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>785,466</b>	<b>831,732</b>	<b>785,156</b>	<b>785,466</b>	<b>831,550</b>	<b>785,156</b>
<b>Contribution régionale à             l'exploitation des             transports franciliens</b> <i>HP810-019</i>	<b>634,155</b>	<b>664,155</b>	<b>645,600</b>	<b>634,155</b>	<b>664,155</b>	<b>645,600</b>
Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	634,155	664,155	645,600	634,155	664,155	645,600
<b>Actions spécifiques en         matière de tarification</b> <i>HP810-020</i>	<b>151,186</b>	<b>167,447</b>	<b>139,474</b>	<b>151,186</b>	<b>167,265</b>	<b>139,474</b>
Carte Imagine R	61,865	77,365	58,474	61,865	77,365	58,474
Aide aux transports des personnes les plus modestes	83,981	83,981	75,500	83,981	83,981	75,500
Jeunes en insertion	5,340	6,101	5,500	5,340	5,919	5,500
<b>Soutien au         développement des         transports en commun</b> <i>HP810-021</i>	<b>0,125</b>	<b>0,130</b>	<b>0,082</b>	<b>0,125</b>	<b>0,130</b>	<b>0,082</b>
Soutien aux organismes de transports	0,125	0,130	0,082	0,125	0,130	0,082
<b>818 - Autres transports en         commun</b>	<b>14,080</b>	<b>11,750</b>	<b>14,000</b>	<b>14,080</b>	<b>10,268</b>	<b>14,000</b>
<b>Transports spécialisés             en faveur des personnes             handicapées</b> <i>HP818-018</i>	<b>14,080</b>	<b>11,750</b>	<b>14,000</b>	<b>14,080</b>	<b>10,268</b>	<b>14,000</b>
Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	14,080	11,750	14,000	14,080	10,268	14,000
<b>TOTAL</b>	<b>800,779</b>	<b>844,363</b>	<b>800,056</b>	<b>800,779</b>	<b>842,736</b>	<b>800,056</b>
HP	800,779	844,363	800,056	800,779	842,736	800,056

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	<b>Montant en M€</b>
<b>CHAPITRE 938 - Transports</b>	<b>800,056</b>
<b>Sous fonction 80 - Services communs</b>	<b>0,900</b>
6226 : Honoraires	0,800
6231 : Annonces et insertions	0,050
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,050
<b>Sous fonction 81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>799,156</b>
<b>Code fonctionnel 810 - Services communs</b>	<b>785,156</b>
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,082
6557 : Contribution au STIF	645,600
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	139,474
<b>Code fonctionnel 818 - Autres transports en commun</b>	<b>14,000</b>
65733 : Départements	14,000
<b>TOTAL</b>	<b>800,056</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Transports en commun

### 938 - Transports

#### 80 - Services communs

##### Programme : Études générales

##### Action : Etudes générales, expérimentations et innovations

Il est proposé de consacrer une enveloppe de **0,500 M€** en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement** pour la réalisation d'audits et d'études qui porteront notamment sur :

- La continuité des audits financiers des opérations de transports mises en service pour T7 phase 1 ; T5 ; T8 et RER B Nord + ;
- La desserte de la Grande Couronne : complémentarité des modes, le rabattement vers des infrastructures existantes, la liaison entre des pôles de densité via un panel d'offre de mobilité (routes, transports à la demande, NVU, covoiturage, ... ).
- Enjeux territoriaux des interconnexions du Grand Paris Express : la méthodologie retenue par le STIF et la SGP pour imaginer le rabattement vers les gares du GPE repose essentiellement sur un rabattement local par la marche ou le bus. Elle exclut de fait les autres modes (voiture classique mais aussi électrique ou gaz, covoiturage, vélos, lignes de bus express venant de la Grande Couronne). Il est essentiel de pouvoir disposer de moyens d'études pour enrichir les propositions actuelles et inscrire le réseau du GPE dans l'ensemble du système de mobilité à l'échelle de la Région.
- Définition du réseau routier d'intérêt régional et cartographie : la poursuite des travaux de définition d'un tel réseau nécessite des besoins d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour soutenir les réflexions menées en propre à la Région et avec l'IAU. Par ailleurs, ce travail nécessite des besoins en cartographie.
- Mutualisation des emprises SMR : élément indispensable des créations de lignes de tramway ou prolongement de ligne de métro, le SMR est souvent un point de blocage des projets car il nécessite plusieurs hectares et les contraintes techniques et de sécurité ne permettent pas une insertion urbaine optimale. Une étude pourrait faciliter le choix des sites en développant les possibilités d'aménagement ou de valorisation de ces sites par des projets ne concernant pas les transports. L'étude devrait proposer un référentiel qui servirait à tous les projets futurs. Un benchmark (notamment étranger) pourrait alimenter la réflexion.
- Enquête sur les déplacements des touristes : le volet de l'attractivité de la Région serait à approfondir, en particulier la desserte des aéroports et des grands équipements touristiques. Une première étape pourrait consister à mener une grande enquête multimodale sur les déplacements des touristes français et étrangers car il s'agit bien là d'une population très méconnue car non prise en compte dans les EGT.
- Évolution de PAM : en matière de qualité de service et de handicap, compte tenu des aménagements encore nécessaires en terme d'infrastructure. Il pourrait être question de réfléchir aux nouvelles perspectives pour PAM (accompagnement humain sur voirie et dans les transports collectifs, mutualisation de type autopartage des véhicules spécifiques pour PMR).
- Foncier logistique et sous-sol : dans la mesure où les métropoles répertorient leurs espaces et leurs ressources pour mieux circuler, mieux respirer, mieux vivre, l'espace souterrain dans un contexte où le foncier se fait rare et cher est encore peu valorisé pour des fonctions logistiques et doit être étudié en conséquence.

##### Action : Ecomobilité

Il est proposé une dotation de **0,400 M€** en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement**.

Le management de la mobilité est un moyen concret et peu coûteux de maîtriser et d'organiser la demande de déplacements, et, partant, de réduire les futurs investissements publics sur le réseau de

transport. La mise en œuvre concrète de Plans de déplacements inter-entreprises (PDIE), le conseil en mobilité qui se structure sur l'ensemble du territoire et les projets d'Agences Locales de Mobilité (ALM) continueront à se développer en 2016. La Région est un acteur central de la démarche et son rôle d'animateur du réseau mérite d'être conforté. Le développement de nouveaux services à la mobilité répond également à une forte demande d'actions innovantes de la part des territoires.

## **81 - Transports en commun de voyageurs**

### **810 - Services communs**

#### **Programme : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens**

##### **Action : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens**

La participation régionale aux charges d'exploitation des services de transports publics franciliens résulte de l'application de l'article 17 du décret n°2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des Transports d'Île-de-France et modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France, qui dispose que les charges sont réparties entre la Région et les collectivités territoriales membres du syndicat, la région prenant à sa charge 51% du montant des contributions publiques.

En 2016, il est proposé d'inscrire un montant de **645,600 M€** au titre de la contribution de la Région Île-de-France, **en autorisations d'engagement et en crédits de paiement**, sur la base d'un montant total des contributions publiques estimé à 1 265,890 M€.

#### **Programme : Actions spécifiques en matière de tarification**

##### **Action : Carte Imagine R**

La carte Imagine « R » dont les conditions d'achat et d'utilisation sont particulièrement intéressantes, rencontre un très vif succès tant parmi les étudiants qu'auprès des scolaires.

Le taux de pénétration (nombre de bénéficiaires enregistrés sur nombre d'ayants-droit) est élevé (environ 70%). Au total, ce sont plus de 820 000 jeunes qui profitent de ce titre (légèrement plus d'étudiants que de scolaires). Ils accomplissent en moyenne près de 12 déplacements par semaine (hors périodes de vacances scolaires), ce qui représente une mobilité relativement importante.

En 2016, il est proposé de participer au financement de la carte Imagine « R » pour un montant de **58,474 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement conformément à la délibération du Conseil régional du 21 novembre 2014.

##### **Action : Aide aux transports des personnes les plus modestes**

Par délibération n° CR 03-16 du 21 janvier 2016, le Conseil régional a décidé de retirer de la contribution financière apportée par la Région dans le cadre de l'aide au financement des déplacements des personnes les plus modestes en Île-de-France, la part correspondant aux 25 % de réduction supplémentaire à celle de 50 % financée par le STIF, pour les étrangers en situation irrégulière. Dans ces conditions, le montant de la participation de la Région en 2016 se trouve en réduction de 11,000 M€.

Le montant de l'aide régionale pour 2016 s'établit à **75,500 M€** en **autorisations d'engagement et en crédits de paiement**.

##### **Action : Jeunes en insertion**

La mesure de gratuité des transports en faveur des jeunes en insertion, mise en place depuis octobre 2011, bénéficie à 17 300 jeunes en insertion suivis par les missions locales et inscrits dans les dispositifs suivants :

- Avenirs Jeunes (dont les espaces Dynamique d'Insertion) ;
- Écoles de la deuxième chance ;
- Parcours pré-qualifiant du programme qualifiant « Compétences ».

Le montant de cette aide pour l'année 2016 est de **5,500 M€** en **autorisations d'engagement** et **crédits de paiement**.

**Programme : Soutien au développement des transports en commun**

**Action : Soutien aux organismes de transports**

Il est proposé pour 2016 une dotation de **0,082 M€** en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement** au titre des cotisations aux organismes auxquels la Région adhère dans le domaine des Transports.

**818 - Autres transports en commun**

**Programme : Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées**

**Action : Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées**

Le Conseil du STIF a approuvé, lors de sa séance du 08 juillet 2009, un nouveau règlement régional des services spécialisés pour le transport des personnes handicapées (dispositif "Pour Aider à la Mobilité"). Ce nouveau règlement régional, PAM 2ème génération, fixe notamment les exigences vis-à-vis des départements chargés de mettre œuvre les prestations.

La Région Ile-de-France a parallèlement approuvé le règlement PAM 2ème génération, qui a pris effet le 1er janvier 2011. Avec l'entrée du département de Seine-Saint-Denis en 2014, tous les départements ont signé avec la Région et le STIF la convention de financement afférente au nouveau règlement PAM 2ème génération.

En 2016, il est proposé d'inscrire **14,000 M€** en **autorisation d'engagement** et en **crédits de paiement** au titre de la participation de la Région au réseau PAM Ile-de-France.

# **ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT**

# INVESTISSEMENT

## Transports en commun

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>908 - Transports</b>						
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>1 806,348</b>	<b>475,900</b>	<b>465,000</b>	<b>481,041</b>	<b>371,348</b>	<b>964,859</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>219,854</b>	<b>27,200</b>	<b>22,000</b>	<b>21,600</b>	<b>21,600</b>	<b>181,854</b>
<b>Accessibilité du réseau</b>	<b>176,008</b>	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>19,000</b>	<b>18,800</b>	<b>138,208</b>
<b>HP810-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	97,150		19,500	16,200	15,000	46,450
échéancier des CP sur AP 2016		20,000	0,500	2,800	3,800	12,900
<b>CP810-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	78,858					78,858
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Information des voyageurs sur le réseau ferré</b>	<b>24,311</b>					<b>24,311</b>
<b>HP810-002</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	24,311					24,311
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Études et expérimentations</b>	<b>19,535</b>	<b>7,200</b>	<b>2,000</b>	<b>2,600</b>	<b>2,800</b>	<b>19,335</b>
<b>HP810-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	14,213		1,700	1,500	1,300	9,713
échéancier des CP sur AP 2016		7,200	0,200	1,000	1,400	4,600
<b>CP810-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	3,857					3,857
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ810-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	1,465		0,100	0,100	0,100	1,165
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>811 - Transport ferroviaire régional de</b>	<b>1 408,690</b>	<b>421,500</b>	<b>390,500</b>	<b>415,986</b>	<b>310,535</b>	<b>713,169</b>
<b>Liaisons ferroviaires</b>	<b>486,185</b>	<b>174,500</b>	<b>145,000</b>	<b>137,366</b>	<b>90,805</b>	<b>287,514</b>
<b>HP811-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	2,485		1,000	1,000	0,400	0,085
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>CP811-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	68,743					68,743
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ811-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	352,138		135,000	100,000	45,300	71,838
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR811-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	62,819		8,000	11,936	11,950	30,933
échéancier des CP sur AP 2016		174,500	1,000	24,430	33,155	115,915

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>Liaisons tramways</b>	<b>473,268</b>	<b>74,000</b>	<b>125,000</b>	<b>156,660</b>	<b>98,660</b>	<b>166,948</b>
<b>HP811-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	52,047		30,000	12,000	10,000	0,047
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>CP811-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	58,982			0,800	0,600	57,582
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ811-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	161,196		64,500	95,500		1,196
échéancier des CP sur AP 2016		8,000	0,500	1,120	1,520	4,860
<b>PR811-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	201,043		29,000	38,000	55,000	79,043
échéancier des CP sur AP 2016		66,000	1,000	9,240	31,540	24,220
<b>MéTRO</b>	<b>397,082</b>	<b>165,000</b>	<b>112,000</b>	<b>116,640</b>	<b>115,650</b>	<b>217,792</b>
<b>CP811-006</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	33,764			1,500	1,500	30,764
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ811-006</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	326,269		105,500	85,000	75,000	60,769
échéancier des CP sur AP 2016		55,000	1,500	7,700	10,450	35,350
<b>PR811-006</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	37,049		4,500	7,040	7,800	17,709
échéancier des CP sur AP 2016		110,000	0,500	15,400	20,900	73,200
<b>Matériel roulant</b>	<b>18,740</b>		<b>3,500</b>	<b>0,600</b>	<b>0,400</b>	<b>14,240</b>
<b>HP811-007</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	4,650		3,500	0,600	0,400	0,150
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>CP811-007</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	14,090					14,090
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Suppression des passages à niveau</b>	<b>33,415</b>	<b>8,000</b>	<b>5,000</b>	<b>4,720</b>	<b>5,020</b>	<b>26,675</b>
<b>HP811-009</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	33,415		4,800	3,600	3,500	21,515
échéancier des CP sur AP 2016		8,000	0,200	1,120	1,520	5,160

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires</b>	<b>177,804</b>	<b>27,200</b>	<b>52,500</b>	<b>43,455</b>	<b>39,213</b>	<b>69,836</b>
<b>Grands pôles intermodaux</b>	<b>124,732</b>	<b>20,000</b>	<b>40,000</b>	<b>32,905</b>	<b>32,895</b>	<b>38,932</b>
<b>HP812-010</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	40,646		22,850	10,000	6,000	1,796
échéancier des CP sur AP 2016		2,400	0,150	0,340	0,450	1,460
<b>CP812-010</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	14,020					14,020
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ812-010</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	69,571		16,500	20,000	23,000	10,071
échéancier des CP sur AP 2016		15,000	0,400	2,100	2,850	9,650
<b>PR812-010</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,495		0,080	0,100	0,100	0,215
échéancier des CP sur AP 2016		2,600	0,020	0,365	0,495	1,720
<b>Rénovations des gares</b>	<b>12,271</b>		<b>1,500</b>	<b>1,200</b>	<b>1,000</b>	<b>8,571</b>
<b>HP812-011</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	7,402		1,500	1,200	1,000	3,702
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>CP812-011</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	4,869					4,869
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Amélioration de l'accès aux gares</b>	<b>12,627</b>		<b>1,000</b>	<b>1,200</b>	<b>0,800</b>	<b>9,627</b>
<b>HP812-012</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	12,627		1,000	1,200	0,800	9,627
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Lignes à grande vitesse</b>	<b>28,174</b>	<b>7,200</b>	<b>10,000</b>	<b>8,150</b>	<b>4,518</b>	<b>12,706</b>
<b>HP812-013</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	17,761		9,000	6,000	2,000	0,761
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>CP812-013</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	6,115					6,115
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ812-013</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	2,500		0,500	0,800	0,800	0,400
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR812-013</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	1,798		0,270	0,350	0,350	0,828
échéancier des CP sur AP 2016		7,200	0,230	1,000	1,368	4,602
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>1 806,348</b>	<b>475,900</b>	<b>465,000</b>	<b>481,041</b>	<b>371,348</b>	<b>964,859</b>
<b>Total des CP sur AP antérieures à 2016</b>	<b>1 806,348</b>		<b>458,800</b>	<b>414,426</b>	<b>261,900</b>	<b>671,222</b>
<b>Total des CP sur AP 2016</b>		<b>475,900</b>	<b>6,200</b>	<b>66,615</b>	<b>109,448</b>	<b>293,637</b>

# INVESTISSEMENT

## Mobilités

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>905 - Aménagement des territoires</b>						
<b>52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>6,122</b>		<b>2,000</b>	<b>1,150</b>	<b>0,850</b>	<b>2,122</b>
<b>Territoires prioritaires et stratégiques</b>	<b>6,122</b>		<b>2,000</b>	<b>1,150</b>	<b>0,850</b>	<b>2,122</b>
<b>CP52-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	2,429		0,500	0,400	0,350	1,179
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ52-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	3,693		1,500	0,750	0,500	0,943
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>907 - Environnement</b>						
<b>77 - Environnement des infrastructures de</b>	<b>35,728</b>	<b>7,700</b>	<b>7,500</b>	<b>7,855</b>	<b>5,677</b>	<b>22,396</b>
<b>Réseau routier</b>	<b>19,454</b>	<b>3,800</b>	<b>4,500</b>	<b>3,830</b>	<b>2,017</b>	<b>12,907</b>
<b>HP77-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	18,234		4,500	3,200	1,295	9,239
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>CP77-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	1,220					1,220
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR77-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016						
échéancier des CP sur AP 2016		3,800		0,630	0,722	2,448
<b>Réseau ferré</b>	<b>16,274</b>	<b>3,900</b>	<b>3,000</b>	<b>4,025</b>	<b>3,660</b>	<b>9,489</b>
<b>HP77-002</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	10,114		2,000	2,300	1,800	4,014
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR77-002</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	6,160		0,770	1,180	1,300	2,910
échéancier des CP sur AP 2016		3,900	0,230	0,545	0,560	2,565

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>78 - Autres actions</b>	<b>52,443</b>	<b>17,000</b>	<b>18,000</b>	<b>16,380</b>	<b>11,900</b>	<b>23,163</b>
<b>Circulations douces</b>	<b>52,443</b>	<b>17,000</b>	<b>18,000</b>	<b>16,380</b>	<b>11,900</b>	<b>23,163</b>
<b>HP78-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	52,443		17,500	14,000	8,400	12,543
échéancier des CP sur AP 2016		17,000	0,500	2,380	3,500	10,620
<b>908 - Transports</b>						
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>277,629</b>	<b>25,800</b>	<b>51,500</b>	<b>57,280</b>	<b>48,280</b>	<b>146,369</b>
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>277,629</b>	<b>25,800</b>	<b>51,500</b>	<b>57,280</b>	<b>48,280</b>	<b>146,369</b>
<b>Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport</b>	<b>3,246</b>	<b>2,000</b>	<b>0,500</b>	<b>1,080</b>	<b>0,900</b>	<b>2,766</b>
<b>HP818-014</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	2,654		0,400	0,800	0,600	0,854
échéancier des CP sur AP 2016		2,000	0,100	0,280	0,300	1,320
<b>CP818-014</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,592					0,592
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Développement et amélioration des sites propres pour autobus</b>	<b>154,750</b>	<b>23,800</b>	<b>41,000</b>	<b>48,200</b>	<b>42,380</b>	<b>46,970</b>
<b>HP818-015</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	87,482		28,000	30,000	25,000	4,482
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>CP818-015</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	13,949					13,949
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ818-015</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	43,159		10,000	13,000	12,000	8,159
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR818-015</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	10,160		2,000	1,900	1,980	4,280
échéancier des CP sur AP 2016		23,800	1,000	3,300	3,400	16,100
<b>Aménagement de voirie pour autobus</b>	<b>81,122</b>		<b>10,000</b>	<b>8,000</b>	<b>5,000</b>	<b>58,122</b>
<b>HP818-016</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	58,484		10,000	8,000	5,000	35,484
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>CP818-016</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	22,638					22,638
échéancier des CP sur AP 2016						

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>Développement et amélioration de liaisons par autobus</b>	<b>30,909</b>					<b>30,909</b>
<b>HP818-017</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	30,909					30,909
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées</b>	<b>7,602</b>					<b>7,602</b>
<b>HP818-018</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	7,602					7,602
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>82 - Routes et voiries</b>	<b>192,466</b>	<b>66,100</b>	<b>36,000</b>	<b>40,960</b>	<b>38,310</b>	<b>143,296</b>
<b>821 - Voirie nationale</b>	<b>68,524</b>	<b>47,100</b>	<b>20,000</b>	<b>17,300</b>	<b>12,700</b>	<b>65,624</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie nationale</b>	<b>64,740</b>	<b>47,100</b>	<b>20,000</b>	<b>17,300</b>	<b>12,700</b>	<b>61,840</b>
<b>HP821-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	29,502		15,000	7,000	2,000	5,502
échéancier des CP sur AP 2016		2,500				2,500
<b>CP821-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	14,438		2,000			12,438
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR821-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	20,800		2,500	3,800	4,000	10,500
échéancier des CP sur AP 2016		44,600	0,500	6,500	6,700	30,900
<b>Études et acquisitions foncières pour projets futurs sur RN</b>	<b>3,784</b>					<b>3,784</b>
<b>CP821-002</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	3,784					3,784
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>823 - Voirie départementale</b>	<b>68,188</b>	<b>15,000</b>	<b>9,000</b>	<b>12,100</b>	<b>14,850</b>	<b>47,238</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie départementale</b>	<b>68,188</b>	<b>15,000</b>	<b>9,000</b>	<b>12,100</b>	<b>14,850</b>	<b>47,238</b>
<b>HP823-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	68,188		8,100	10,000	12,000	38,088
échéancier des CP sur AP 2016		15,000	0,900	2,100	2,850	9,150

## INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>825 - Sécurité routière</b>	<b>55,754</b>	<b>4,000</b>	<b>7,000</b>	<b>11,560</b>	<b>10,760</b>	<b>30,434</b>
<b>Aménagements de sécurité</b>	<b>55,304</b>	<b>4,000</b>	<b>7,000</b>	<b>11,560</b>	<b>10,760</b>	<b>29,984</b>
<b>HP825-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	42,804		6,760	11,000	10,000	15,044
échéancier des CP sur AP 2016		4,000	0,240	0,560	0,760	2,440
<b>CP825-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	12,500					12,500
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Gestion du trafic et information des usagers</b>	<b>0,450</b>					<b>0,450</b>
<b>HP825-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,450					0,450
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>564,388</b>	<b>116,600</b>	<b>115,000</b>	<b>123,625</b>	<b>105,017</b>	<b>337,346</b>
<b>Total des CP sur AP antérieures à 2016</b>	<b>564,388</b>		<b>111,530</b>	<b>107,330</b>	<b>86,225</b>	<b>259,303</b>
<b>Total des CP sur AP 2016</b>		<b>116,600</b>	<b>3,470</b>	<b>16,295</b>	<b>18,792</b>	<b>78,043</b>

# INVESTISSEMENT

## Transports de marchandise en site propre

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>908 - Transports</b>						
<b>88 - Autres transports</b>	<b>57,231</b>	<b>7,500</b>	<b>10,000</b>	<b>13,570</b>	<b>12,790</b>	<b>28,371</b>
<b>883 - Transports fluviaux</b>	<b>36,571</b>	<b>3,200</b>	<b>7,000</b>	<b>9,650</b>	<b>9,270</b>	<b>13,851</b>
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>36,571</b>	<b>3,200</b>	<b>7,000</b>	<b>9,650</b>	<b>9,270</b>	<b>13,851</b>
<b>HP883-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	1,100					1,100
échéancier des CP sur AP 2016		1,000				1,000
<b>CP883-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	2,941					2,941
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ883-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	28,409		6,000	8,500	8,000	5,909
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR883-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	4,121		0,870	0,850	0,850	1,551
échéancier des CP sur AP 2016		2,200	0,130	0,300	0,420	1,350
<b>884 - Transports ferroviaires de marchandises</b>	<b>4,171</b>	<b>2,370</b>	<b>0,500</b>	<b>0,740</b>	<b>0,720</b>	<b>4,581</b>
<b>Aménagement et développement de liaisons ferroviaires</b>	<b>2,141</b>					<b>2,141</b>
<b>CP884-002</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	1,697					1,697
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ884-002</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,444					0,444
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>Logistique urbaine</b>	<b>2,030</b>	<b>2,370</b>	<b>0,500</b>	<b>0,740</b>	<b>0,720</b>	<b>2,440</b>
<b>HP884-006</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,782		0,200	0,250	0,220	0,112
échéancier des CP sur AP 2016		1,000	0,100	0,140	0,200	0,560
<b>PJ884-006</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016	1,248		0,200	0,350	0,300	0,398
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR884-006</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2016						
échéancier des CP sur AP 2016		1,370				1,370

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>885 - Liaisons multimodales</b>	<b>16,489</b>	<b>1,930</b>	<b>2,500</b>	<b>3,180</b>	<b>2,800</b>	<b>9,939</b>
<b>Développement du transport multimodal</b>	<b>14,413</b>	<b>1,930</b>	<b>2,500</b>	<b>3,180</b>	<b>2,800</b>	<b>7,863</b>
<b>HP885-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	4,488					4,488
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ885-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	6,979		2,000	2,300	1,800	0,879
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PR885-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	2,946		0,400	0,600	0,680	1,266
échéancier des CP sur AP 2016		1,930	0,100	0,280	0,320	1,230
<b>Plateformes de transport combiné</b>	<b>2,076</b>					<b>2,076</b>
<b>CP885-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,070					0,070
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>PJ885-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	2,006					2,006
échéancier des CP sur AP 2016						
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>57,231</b>	<b>7,500</b>	<b>10,000</b>	<b>13,570</b>	<b>12,790</b>	<b>28,371</b>
<b>Total des CP sur AP antérieures à 2016</b>	<b>57,231</b>		<b>9,670</b>	<b>12,850</b>	<b>11,850</b>	<b>22,861</b>
<b>Total des CP sur AP 2016</b>		<b>7,500</b>	<b>0,330</b>	<b>0,720</b>	<b>0,940</b>	<b>5,510</b>

# FONCTIONNEMENT

## Transports en commun

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2016	Proposition d'AE pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
<b>938 - Transports</b>						
<b>80 - Services communs</b>	<b>2,495</b>	<b>0,900</b>	<b>0,900</b>	<b>1,050</b>	<b>0,900</b>	<b>0,545</b>
<b>Études générales</b>	<b>2,495</b>	<b>0,900</b>	<b>0,900</b>	<b>1,050</b>	<b>0,900</b>	<b>0,545</b>
<b>HP80-001</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	2,495		0,700	0,800	0,500	0,495
échéancier des CP sur AE 2016		0,900	0,200	0,250	0,400	0,050
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>9,583</b>	<b>799,156</b>	<b>799,156</b>	<b>9,583</b>		
<b>810 - Services communs</b>	<b>2,245</b>	<b>785,156</b>	<b>785,156</b>	<b>2,245</b>		
<b>Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens</b>		<b>645,600</b>	<b>645,600</b>			
<b>HP810-019</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016						
échéancier des CP sur AE 2016		645,600	645,600			
<b>Actions spécifiques en matière de tarification</b>	<b>2,226</b>	<b>139,474</b>	<b>139,474</b>	<b>2,226</b>		
<b>HP810-020</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	2,226		2,226			
échéancier des CP sur AE 2016		139,474	137,248	2,226		
<b>Soutien au développement des transports en commun</b>	<b>0,019</b>	<b>0,082</b>	<b>0,082</b>	<b>0,019</b>		
<b>HP810-021</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,019		0,019			
échéancier des CP sur AE 2016		0,082	0,063	0,019		
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>7,338</b>	<b>14,000</b>	<b>14,000</b>	<b>7,338</b>		
<b>Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées</b>	<b>7,338</b>	<b>14,000</b>	<b>14,000</b>	<b>7,338</b>		
<b>HP818-018</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	7,338		7,338			
échéancier des CP sur AE 2016		14,000	6,662	7,338		
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>12,078</b>	<b>800,056</b>	<b>800,056</b>	<b>10,633</b>	<b>0,900</b>	<b>0,545</b>
<b>Total des CP sur AE antérieures à 2016</b>	<b>12,078</b>		<b>10,283</b>	<b>0,800</b>	<b>0,500</b>	<b>0,495</b>
<b>Total des CP sur AE 2016</b>		<b>800,056</b>	<b>789,773</b>	<b>9,833</b>	<b>0,400</b>	<b>0,050</b>

**2ème PARTIE :**

**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015**

# **INVESTISSEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE  
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015**

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Transports en commun</b>		<b>790,000</b>	<b>419,093</b>	<b>465,500</b>	<b>478,240</b>
	HP	112,000	57,449	68,700	114,379
	PJ	678,000	58,440	387,300	352,011
	CP			9,500	11,850
	PR		303,204		
<b>Mobilités</b>		<b>166,000</b>	<b>126,120</b>	<b>150,000</b>	<b>121,722</b>
	HP	154,000	87,294	117,000	100,461
	PJ	12,000	1,706	26,000	19,148
	CP			7,000	2,113
	PR		37,120		
<b>Transports de marchandise en site propre</b>		<b>46,500</b>	<b>7,720</b>	<b>9,000</b>	<b>16,683</b>
	HP		0,652		0,166
	PJ	46,500		8,500	16,517
	CP			0,500	
	PR		7,068		
<b>TOTAL</b>		<b>1 002,500</b>	<b>552,933</b>	<b>624,500</b>	<b>616,645</b>
	HP	266,000	145,395	185,700	215,006
	PJ	736,500	60,146	421,800	387,676
	CP			17,000	13,963
	PR		347,392		

## Transports en commun

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>908 - Transports</b>	<b>790,000</b>	<b>419,093</b>	<b>465,500</b>	<b>478,240</b>
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>790,000</b>	<b>419,093</b>	<b>465,500</b>	<b>478,240</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>27,000</b>	<b>24,272</b>	<b>16,500</b>	<b>23,068</b>
<b>Accessibilité du réseau</b>	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>15,000</b>	<b>22,597</b>
<i>HP810-001</i>	<i>20,000</i>	<i>20,000</i>	<i>14,500</i>	<i>22,187</i>
<i>CP810-001</i>			<i>0,500</i>	<i>0,410</i>
Accessibilité du réseau	20,000	20,000	15,000	22,597
<b>Études et expérimentations</b>	<b>7,000</b>	<b>4,272</b>	<b>1,500</b>	<b>0,471</b>
<i>HP810-003</i>	<i>7,000</i>	<i>4,272</i>	<i>1,200</i>	<i>0,471</i>
<i>PJ810-003</i>			<i>0,300</i>	
Etudes et expérimentations	7,000	4,272	1,500	0,471
<b>811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs</b>	<b>672,000</b>	<b>368,887</b>	<b>382,000</b>	<b>393,506</b>
<b>Liaisons ferroviaires</b>	<b>294,000</b>	<b>66,660</b>	<b>125,000</b>	<b>203,853</b>
<i>HP811-004</i>	<i>20,000</i>		<i>2,000</i>	<i>1,405</i>
<i>CP811-004</i>			<i>3,000</i>	<i>2,013</i>
<i>PJ811-004</i>	<i>274,000</i>	<i>3,841</i>	<i>120,000</i>	<i>200,435</i>
<i>PR811-004</i>		<i>62,819</i>		
Liaisons ferroviaires	294,000	66,660	125,000	203,853
<b>Liaisons tramways</b>	<b>245,000</b>	<b>242,380</b>	<b>170,000</b>	<b>106,752</b>
<i>HP811-005</i>	<i>45,000</i>	<i>23,009</i>	<i>15,000</i>	<i>40,034</i>
<i>CP811-005</i>			<i>5,000</i>	<i>0,527</i>
<i>PJ811-005</i>	<i>200,000</i>	<i>18,328</i>	<i>150,000</i>	<i>66,191</i>
<i>PR811-005</i>		<i>201,043</i>		
Liaisons tramways	245,000	242,380	170,000	106,752
<b>Métro</b>	<b>125,000</b>	<b>54,451</b>	<b>75,000</b>	<b>69,020</b>
<i>CP811-006</i>				<i>6,796</i>
<i>PJ811-006</i>	<i>125,000</i>	<i>17,402</i>	<i>75,000</i>	<i>62,224</i>
<i>PR811-006</i>		<i>37,049</i>		
Métro	125,000	54,451	75,000	69,020
<b>Matériel roulant</b>			<b>6,000</b>	<b>12,450</b>
<i>HP811-007</i>				
Matériel roulant			6,000	12,450
<b>Suppression des passages à niveau</b>	<b>8,000</b>	<b>5,396</b>	<b>6,000</b>	<b>1,431</b>
<i>HP811-009</i>				
Suppression des passages à niveau	8,000	5,396	6,000	1,431

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires</b>	<b>91,000</b>	<b>25,934</b>	<b>67,000</b>	<b>61,666</b>
<b>Grands pôles intermodaux</b>	<b>71,000</b>	<b>23,156</b>	<b>50,000</b>	<b>45,059</b>
<i>HP812-010</i>	<i>12,000</i>	<i>4,772</i>	<i>9,000</i>	<i>19,851</i>
<i>CP812-010</i>			<i>1,000</i>	<i>2,104</i>
<i>PJ812-010</i>	<i>59,000</i>	<i>17,889</i>	<i>40,000</i>	<i>23,104</i>
<i>PR812-010</i>		<i>0,495</i>		
Grands pôles intermodaux	71,000	23,156	50,000	45,059
<b>Rénovations des gares</b>			<b>3,000</b>	<b>0,321</b>
<i>HP812-011</i>				
Rénovation des gares			3,000	0,321
<b>Amélioration de l'accès aux gares</b>			<b>2,000</b>	<b>0,510</b>
<i>HP812-012</i>				
Gares routières			1,000	0,369
Parcs de stationnement régionaux			1,000	0,141
<b>Lignes à grande vitesse</b>	<b>20,000</b>	<b>2,778</b>	<b>12,000</b>	<b>15,776</b>
<i>HP812-013</i>			<i>10,000</i>	<i>15,719</i>
<i>PJ812-013</i>	<i>20,000</i>	<i>0,980</i>	<i>2,000</i>	<i>0,057</i>
<i>PR812-013</i>		<i>1,798</i>		
Lignes à grande vitesse	20,000	2,778	12,000	15,776
<b>TOTAL</b>	<b>790,000</b>	<b>419,093</b>	<b>465,500</b>	<b>478,240</b>
HP	112,000	57,449	68,700	114,379
PJ	678,000	58,440	387,300	352,011
CP			9,500	11,850
PR		303,204		

## Mobilités

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>905 - Aménagement des territoires</b>	<b>2,000</b>		<b>1,000</b>	<b>2,010</b>
<b>52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>2,000</b>		<b>1,000</b>	<b>2,010</b>
<b>Territoires prioritaires et stratégiques</b>	<b>2,000</b>		<b>1,000</b>	<b>2,010</b>
<i>CP52-001</i>				0,525
<i>PJ52-001</i>	2,000		1,000	1,485
Boulevards urbains des pôles	2,000		1,000	2,010
<b>907 - Environnement</b>	<b>34,000</b>	<b>28,022</b>	<b>32,000</b>	<b>18,302</b>
<b>77 - Environnement des infrastructures de transport</b>	<b>9,500</b>	<b>11,123</b>	<b>14,000</b>	<b>7,675</b>
<b>Réseau routier</b>	<b>4,500</b>	<b>4,500</b>	<b>12,000</b>	<b>6,178</b>
<i>HP77-001</i>	4,500	4,500	10,500	4,590
<i>CP77-001</i>			1,500	1,588
Protection contre le bruit	4,500	4,500	8,000	3,751
Couvertures d'infrastructures			2,000	
Requalifications			2,000	2,427
<b>Réseau ferré</b>	<b>5,000</b>	<b>6,623</b>	<b>2,000</b>	<b>1,497</b>
<i>HP77-002</i>	5,000	0,463	2,000	1,497
<i>PR77-002</i>		6,160		
Protections phoniques le long du réseau ferré	5,000	6,623	2,000	1,497
<b>78 - Autres actions</b>	<b>24,500</b>	<b>16,899</b>	<b>18,000</b>	<b>10,627</b>
<b>Circulations douces</b>	<b>24,500</b>	<b>16,899</b>	<b>18,000</b>	<b>10,627</b>
<i>HP78-001</i>				
Réseaux verts et équipements cyclables	24,500	16,899	18,000	10,627
<b>908 - Transports</b>	<b>130,000</b>	<b>98,098</b>	<b>117,000</b>	<b>101,410</b>
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>72,000</b>	<b>44,225</b>	<b>58,000</b>	<b>42,875</b>
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>72,000</b>	<b>44,225</b>	<b>58,000</b>	<b>42,875</b>
<b>Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport</b>	<b>2,000</b>	<b>1,651</b>	<b>1,000</b>	<b>0,734</b>
<i>HP818-014</i>				
PDU : PLD et actions territoriales	2,000	1,651	1,000	0,734
<b>Développement et amélioration des sites propres pour autobus</b>	<b>67,000</b>	<b>39,949</b>	<b>40,000</b>	<b>27,987</b>
<i>HP818-015</i>	57,000	28,083	15,000	10,324
<i>PJ818-015</i>	10,000	1,706	25,000	17,663
<i>PR818-015</i>		10,160		
Développement et amélioration des sites propres pour autobus	67,000	39,949	40,000	27,987

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement de voirie pour autobus</b>	<b>3,000</b>	<b>2,625</b>	<b>17,000</b>	<b>14,154</b>
<i>HP818-016</i>				
Réseau principal PDU			9,000	6,489
Plan Espoir banlieues volet bus			7,000	5,313
Exploitation du réseau	3,000	2,625	1,000	2,352
<b>82 - Routes et voiries</b>	<b>58,000</b>	<b>53,873</b>	<b>59,000</b>	<b>58,535</b>
<b>821 - Voirie nationale</b>	<b>18,000</b>	<b>38,800</b>	<b>33,000</b>	<b>29,821</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie nationale</b>	<b>18,000</b>	<b>38,800</b>	<b>33,000</b>	<b>29,821</b>
<i>HP821-001</i>	<i>18,000</i>	<i>18,000</i>	<i>28,000</i>	<i>29,821</i>
<i>CP821-001</i>			<i>5,000</i>	
<i>PR821-001</i>		<i>20,800</i>		
Déviations d'agglomération	18,000	8,000	28,000	24,511
Rocades (A86, Francilienne)		30,800	5,000	5,310
<b>823 - Voirie départementale</b>	<b>15,000</b>	<b>8,381</b>	<b>14,000</b>	<b>18,551</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie départementale</b>	<b>15,000</b>	<b>8,381</b>	<b>14,000</b>	<b>18,551</b>
<i>HP823-003</i>				
Aménagement des infrastructures de voirie départementale				1,471
Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne	15,000	8,381	14,000	17,080
<b>825 - Sécurité routière</b>	<b>25,000</b>	<b>6,692</b>	<b>12,000</b>	<b>10,163</b>
<b>Aménagements de sécurité</b>	<b>25,000</b>	<b>6,692</b>	<b>12,000</b>	<b>10,163</b>
<i>HP825-004</i>	<i>25,000</i>	<i>6,692</i>	<i>11,500</i>	<i>10,163</i>
<i>CP825-004</i>			<i>0,500</i>	
Aménagements de sécurité sur RN		2,000	0,500	1,600
Aménagements de sécurité sur RD	25,000	4,692	11,500	8,563
<b>TOTAL</b>	<b>166,000</b>	<b>126,120</b>	<b>150,000</b>	<b>121,722</b>
HP	154,000	87,294	117,000	100,461
PJ	12,000	1,706	26,000	19,148
CP			7,000	2,113
PR		37,120		

## Transports de marchandise en site propre

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>908 - Transports</b>	<b>46,500</b>	<b>7,720</b>	<b>9,000</b>	<b>16,683</b>
<b>88 - Autres transports</b>	<b>46,500</b>	<b>7,720</b>	<b>9,000</b>	<b>16,683</b>
<b>883 - Transports fluviaux</b>	<b>9,350</b>	<b>4,121</b>	<b>5,750</b>	<b>12,908</b>
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>9,350</b>	<b>4,121</b>	<b>5,750</b>	<b>12,908</b>
<i>PJ883-001</i>	9,350		5,750	12,908
<i>PR883-001</i>		4,121		
Aménagement et modernisation des voies navigables	9,350	4,121	5,750	12,908
<b>884 - Transports ferroviaires de marchandises</b>	<b>6,800</b>	<b>0,652</b>	<b>1,500</b>	<b>0,247</b>
<b>Aménagement et développement de liaisons ferroviaires</b>	<b>0,500</b>		<b>1,000</b>	<b>0,081</b>
<i>CP884-002</i>			0,500	
<i>PJ884-002</i>	0,500		0,500	0,081
Aménagement et développement de liaisons ferroviaires	0,500		1,000	0,081
<b>Logistique urbaine</b>	<b>6,300</b>	<b>0,652</b>	<b>0,500</b>	<b>0,166</b>
<i>HP884-006</i>		0,652		0,166
<i>PJ884-006</i>	6,300		0,500	
Logistique urbaine	6,300	0,652	0,500	0,166
<b>885 - Liaisons multimodales</b>	<b>30,350</b>	<b>2,947</b>	<b>1,750</b>	<b>3,528</b>
<b>Développement du transport multimodal</b>	<b>24,200</b>	<b>2,947</b>	<b>1,500</b>	<b>3,267</b>
<i>PJ885-003</i>	24,200		1,500	3,267
<i>PR885-003</i>		2,947		
Développement du transport multimodal	24,200		1,500	3,267
Plateformes portuaires		2,947		
<b>Plateformes de transport combiné</b>	<b>6,150</b>		<b>0,250</b>	<b>0,261</b>
<i>PJ885-004</i>				
Plateformes de transport combiné	6,150		0,250	0,261
<b>TOTAL</b>	<b>46,500</b>	<b>7,720</b>	<b>9,000</b>	<b>16,683</b>
HP		0,652		0,166
PJ	46,500		8,500	16,517
CP			0,500	
PR		7,068		

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Transports en commun

### 908 - Transports

#### 81 - Transports en commun de voyageurs

##### 810 - Services communs

#### Programme : Accessibilité du réseau

Le budget transport a été, sur la totalité du secteur Transports en commun, été largement sous-exécuté puisque 419,1 M€ ont été affectés sur les 790 M€ d'autorisations de programme votés au budget. Plus que tous les autres, le budget transport a été la victime de la politique d'affichage des crédits volontairement décidée par la précédente majorité.

#### Action : Accessibilité du réseau

Une autorisation de programme de **20 M€** a été affectée en 2015. Toutes les études préliminaires ont été achevées en 2015.

D'un point de vue opérationnel, en 2013 les travaux ont été achevés dans cinq gares, puis cinq autres en 2014. Les travaux ont été engagés sur 2014 et 2015 sur un total de cinquante-huit gares.

En 2015, les **mandats** sur ce programme se sont élevés à **22,597 M€**.

#### Programme : Études et expérimentations

#### Action : Etudes et expérimentations

En 2015, un montant d'**autorisations de programme** de **4,272 M€** a été mobilisé.

3,977 M€ ont été consacrées aux actions du plan régional en faveur de la mobilité durable : premier appel à projets Innovation, déploiement de bornes de recharges électriques sur le territoire, projets de création de station de compression GNV ou biogaz. Ces crédits ont permis également de soutenir la mise en place de plans de déplacements inter - entreprises et le déploiement des nouveaux services de mobilité.

Des marchés ont également été lancés pour la création et le développement, la numérisation de l'itinéraire ainsi que pour la création et le développement d'un site internet dédié à l'Eurovelo-route 3 dont la région est chef de file (montant estimé à 0,145 M€) et pour la réalisation d'une étude préalable sur les nouveaux services en gare (0,150 M€).

Les **mandats** se sont élevés à hauteur de **0,471 M€** afin d'honorer essentiellement des engagements antérieurs à 2015, notamment le réseau d'Agences Locales de Mobilité (ALM) pour l'association Voiture Co, le Plan de Déplacement Établissement Scolaire (PDES) de la commune de Suresnes, et le Plan Climat départemental 78.

## 811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs

### Programme : Liaisons ferroviaires

#### Action : Liaisons ferroviaires

L'action « Liaisons ferroviaires » a fait l'objet en 2015 d'**affectations d'autorisations de programme** à hauteur de **66,660 M€**, très loin des 294 M€ votés au budget. Au final, c'est près de 23% des crédits affichés qui ont été réellement affectés. Les crédits ont principalement fait l'objet des affectations suivantes :

En ce qui concerne les réseaux RER et Transilien :

- 0,800 M€ pour financer la phase 2 des études du projet de desserte du futur stade de Rugby FFR situé à Ris-Orangis, en lien avec les projets de modernisation du RER D et du Tram-Train Massy-Evry ;
- 2,520 M€ au bénéfice des études de Schéma de secteur des lignes Transilien R (axes Paris gare de Lyon – Montereau – Montargis) et H (axes Paris gare du Nord – Luzarches – Pontoise et Persan Beaumont – Creil) qui visent à moderniser les infrastructures existantes et à améliorer l'exploitation et la qualité de service, l'exploitation de ces lignes et leur robustesse à long terme ;
- 32,668 M€ pour les quatre lignes de RER (A, B sud, C et D), essentiellement pour financer les gares (29,123 M€) dont quatre opérations en phase « travaux » (gares de Maisons-Alfort-Alfortville, d'Epinay-sur-Seine, de Vincennes et de Bussy Saint-Georges), ainsi que les études « projet » de la gare d'Auber. 3,545 M€ concernent des montants complémentaires affectés dans le cadre de deux avenants relatifs au RER B sud (site de Mitry).

Pour le financement des infrastructures, les conventions approuvées en 2015 ont été prises en charge intégralement par la Société du Grand Paris (SGP) conformément au Protocole Etat Région approuvé en 2013.

Concernant le réseau des tangentiels, ont été affectés :

- 12,140 M€ pour financer la « Tangentielle Ouest », d'une part les études « projet » de la phase 1 (Saint Cyr – Saint Germain), et d'autre part, la reprise des études de la phase 2 (Saint-Germain-en-Laye/Achères) en vue de l'enquête publique complémentaire qui présentera la variante dite « urbaine » du tracé, via Poissy - RER A. La variante initiale prévoit quant à elle un tracé sur le Réseau Ferré National (RFN), avant le débranchement à Achères ;
- 3,292 M€ pour solder la participation régionale sur les travaux de l'opération « Tangentielle Nord phase 1 » ; laquelle doit être mise en service d'ici le mois de juillet 2017 ;
- 15,240 M€ pour financer les premiers travaux de l'opération « Tram-Train Massy-Evry » ;

Les **mandatements** sur cette action se sont élevés en 2015 à **203,853 M€** sur ce programme, dont 141,136 M€ sur le volet des tangentiels (91% des crédits de paiement sont liés aux factures de la TLN phase 1 en travaux). Les paiements sur les RER s'élèvent à 62,654 M€, essentiellement sur les études du « Prolongement d'Eole à l'ouest » (38,171 M€).

### Programme : Liaisons tramways

#### Action : Liaisons tramways

En 2015, ce sont **242,380 M€ d'autorisations de programme** qui ont été inscrites pour le financement des liaisons en mode tramway.

Des autorisations de programme ont été affectées pour poursuivre les opérations inscrites au Contrat de Projets État-Région 2007-2013 et au Contrat de Plan État Région 2015-2020 pour un montant total de **219,371 M€** répartis comme suit :

- 24,470 M€, ce montant correspond - au titre du prolongement du tramway T1 à l'ouest - aux trois affectations qui ont permis de financer les études « projet » puis les premiers travaux de la section « AGIII – Quatre Routes » avec une mise en service prévue en 2019, ainsi que la poursuite des acquisitions foncières du tramway T1 à l'Ouest, « AGIII - Les Courtilles au tramway T2 » ;
- 23,230 M€ concernent la première affectation nécessaire aux travaux du tramway T3 « Porte de la Chapelle – Porte d'Asnières », actuellement en démarrage de phase travaux ;
- 63,206 M€ afin de poursuivre les travaux du prolongement du T4 à Clichy-Montfermeil, inscrit au Plan Espoir Banlieue de 2008, et reconduit dans le Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 ;
- 4,390 M€ ont été affectés pour solder la participation de la Région aux travaux du tramway T6 « Châtillon – Viroflay » effectués sur le périmètre du Département des Yvelines ;
- 70,667 M€ ont été affectés sur le tramway T7, notamment sur sa phase 2 « Athis Mons – Juvisy » pour un montant de 68,033 M€ permettant de lancer les études « projet » et les premiers travaux ;
- 22,104 M€ ont été affectés pour lancer les travaux du tramway T9 « Paris – Orly-Ville », le plan de financement global ayant été approuvé dès septembre 2015, soit deux mois après le vote du CPER 2015-2020 ;
- 11,304 M€ au titre de l'actualisation « à fin de chantier » des opérations de tramway T1 « Saint-Denis – Asnières-Genevilliers » et T2 « La Défense – Pont de Bezons », toutes deux mises en service en 2012. Ces affectations soldent la participation de la Région aux travaux, suite aux audits financiers de clôture réalisés à l'initiative de la Région.

Hors CPER, des autorisations de programme ont également bénéficié aux projets de tramway pour un montant total de **23,009 M€** qui se répartissent comme suit :

- 6,895 M€, destinés à la réalisation des études d'avant-projet du tramway T10 Antony-Clamart et des premières acquisitions foncières nécessaires au projet, notamment celles du Site de Maintenance et de Remisage (SMR), au titre du Contrat particulier passé avec le département des Hauts-de-Seine ;
- 16,114 M€ s'agissant du tramway T3 « prolongement de Porte d'Ivry à Porte de La Chapelle », versés au bénéfice de la Ville de Paris dans le cadre de la répartition des économies constatées sur ce projet. Cette affectation solde définitivement la participation régionale, suite à l'audit financier réalisé en 2014-2015.

Sur ce programme, les **mandatements** se sont élevés en 2015 à **106,752 M€**. Ils correspondent pour les trois quarts des financements aux tramways mis en service ces trois dernières années (T3 à Porte de la Chapelle, T6 à Viroflay, T8 nord), ou à des projets encore en étude (T1 à l'Est ou T4 - débranchement à Clichy-Montfermeil).

## Programme : Métro

### Action : Métro

En 2015, un total de **54,451 M€ d'autorisations de programme** a été affecté sur l'action des métro, soit seulement 43,6% des crédits votés.

L'engagement des phases « travaux » de la ligne 11 « Châtelet – Rosny Bois Perrier », dont le protocole cadre a été voté en septembre 2015, ainsi que la poursuite du financement des travaux de la ligne 4 phase 2 « Montrouge – Bagneux » explique ce niveau d'affectation soit 33,199 M€ d'engagements pour la ligne 11 et de 14,821 M€ pour la ligne 4 phase 2.

Par ailleurs, l'année 2015 aura permis de solder financièrement l'opération de prolongement de la ligne 8 à Créteil Ponte du lac, opération du Contrat de Projets « 2007-2013 », avec l'affectation de l'autorisation

de programme correspondant à l'actualisation « fin de chantier » d'un montant de 2,581 M€. Cette affectation fait suite à l'audit financier de clôture réalisé en 2015 à l'initiative de la Région.

Enfin, le prolongement de la ligne 1 à Val de Fontenay a fait l'objet d'une affectation de 3,850 M€ pour le financement d'études complémentaires de tracé pour le dossier des études de schéma de principe.

L'action a fait l'objet de **mandatements** à hauteur de **69,020 M€** en 2015, liés d'abord au paiement des travaux de prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen et de la ligne 12 (phase1), mais également au paiement des travaux de prolongement de la ligne 4 phase 1 et 2, ou encore au paiement des études d'avant-projet (AVP) sur le prolongement de la ligne 11.

### **Programme : Matériel roulant**

#### **Action : Matériel roulant**

Les **mandatements** sur ce programme se sont élevés à **12,450 M€** dans le cadre de la convention Région-SNCF pour l'installation d'écrans à bord des 172 rames du train Francilien en cours de déploiement sur les lignes du réseau Transilien.

### **Programme : Suppression des passages à niveau**

#### **Action : Suppression des passages à niveau**

En 2015, un montant d'**autorisations de programme** de **5,396 M€** a été mobilisé afin de mener à bien les études et les travaux relatifs à la suppression du passage à niveau n°16 à Limay dans les Yvelines et à l'aménagement des abords du passage à la Houssaye.

Les **mandats** se sont élevés à **1,431 M€** afin d'honorer les engagements pris sur les passages à niveau n°16 à Limay et n°19 à Mennecy.

## 812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires

### Programme : Grands pôles intermodaux

#### Action : Grands pôles intermodaux

Un montant total de **23,156 M€ d'autorisations de programme** a été affecté en 2015 afin de poursuivre l'engagement de la Région sur les pôles PDU de niveau 1, soit seulement 32,6% des crédits votés au budget.

- 2,548 M€ ont été affectés pour le solde de l'opération du pôle de Choisy, mis en service en 2011. Il s'agit des autorisations de programme d'actualisation « fin de chantier », validées avec les maîtres d'ouvrage dans le cadre de l'audit financier de clôture réalisé en 2015 ;

- 20,113 M€ ont été affectés sur des opérations en travaux : sur le pôle de Versailles Chantiers (11,997 M€ sur le périmètre de la SNCF), pour terminer les travaux du pôle de Nanterre U mis en service en décembre 2015 (3,020 M€) et notamment la déconstruction du bâtiment voyageurs, sur le pôle de Chessy (4,772 M€) pour réaliser les travaux du second accès au RER A dans le cadre de la livraison en juillet 2016 du site de « Village Nature ». Pour réaliser certains aménagements du parc de stationnement du Parc Interdépartemental des Sports (PIDS) attenant au pôle de Pompadour, 0,324 M€ ont été affectés par la Région ;

- 0,495 M€ ont été affectés pour financer les études de DOCP et les concertations des pôles de Val de Fontenay et de Poissy.

Les grands pôles intermodaux ont fait l'objet de **mandatements** en 2015 à hauteur de **45,059 M€**, notamment pour Rosa Parks, mis en service en décembre 2015, et sur les pôles de Châtelet les Halles, de Nanterre U et de Juvisy en cours de travaux.

### Programme : Rénovations des gares

#### Action : Rénovation des gares

Sur le programme Rénovation des gares, les **mandatements** se sont élevés **0,321 M€** en 2015 afin d'honorer les derniers engagements votés par la Région à ce titre, en faveur des gares d'Étampes et de Clichy.

### Programme : Amélioration de l'accès aux gares

Les actions du programme "amélioration de l'accès aux gares" ont été reprises par le STIF qui assure désormais leur financement au travers du Schéma directeur des gares routières. La Région n'a donc plus vocation à affecter d'autorisations de programme à ce titre.

Afin d'honorer des engagements antérieurs, les **mandatements** sur ce programme se sont élevés en 2015 à **0,510 M€**, dont 0,369 M€ pour les gares routières et 0,141 M€ pour les parcs de stationnement régionaux.

### Programme : Lignes à grande vitesse

#### Action : Lignes à grande vitesse

Conformément aux engagements du Premier Ministre du 9 juillet 2013 et aux conclusions de la commission Mobilité 21, les projets de lignes à grande vitesse classés en première priorité (Ligne Nouvelle Paris-Normandie et Ligne Nouvelle Roissy-Picardie) ont été poursuivis. Le projet Roissy-Picardie disposait de fonds suffisants pour finaliser la 2<sup>ème</sup> étape des études préalables à l'enquête d'utilité publique.

Concernant le projet LNPN, des autorisations de programme étaient nécessaires pour engager la 1<sup>ère</sup>

étape des études préalables à l'enquête d'utilité publique. La Région a souhaité attendre la finalisation du CPER 2015-2020 avant d'engager un financement sur cette opération. C'est pourquoi le montant des autorisations de programme votées en 2015 s'élève à **2,778 M€** mis en place juste après le vote du nouveau CPER.

La Région est financeur des travaux de la ligne LGV Est Européenne (deuxième phase). Afin de solder son engagement contractuel sur cette opération, une affectation de 35,530 M€ d'autorisations de programme avait été votée en 2014. Cette opération étant en fin de travaux, elle a représenté sur 2015 l'essentiel des **15,776 M€ mandatés** sur ce programme.

## Mobilités

### 905 - Aménagement des territoires

#### 52 - Agglomérations et villes moyennes

Programme : Territoires prioritaires et stratégiques

Action : Boulevards urbains des pôles

En 2015, une dotation de 2,000 M€ d'autorisations de programme a été inscrite au Budget Primitif 2015 pour cette action. Toutefois, cette autorisation de programme n'a pas été mobilisée.

Les **mandats** se sont élevés à **2,010 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

### 907 - Environnement

#### 77 - Environnement des infrastructures de transport

Programme : Réseau routier

Action : Protection contre le bruit

En 2015, un montant d' **autorizations de programme** de **4,500 M€** a été mobilisé sur cette action afin de permettre la poursuite d'une opération de protections acoustiques le long d'A4-A86 à Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Créteil. Cette opération consiste à installer ou rehausser des écrans anti-bruit et à renforcer l'isolement des façades afin de traiter les points noirs bruits existants.

Les **mandats** se sont élevés à **3,751 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région, notamment pour l'opération A4/A86 Protections phoniques Maisons-Alfort- Saint-Maurice-Créteil ou encore la RN 20- Protections phoniques Arpajon-Egly-Olainville.

Action : Requalifications

L'action n'a fait l'objet d'aucune dotation en autorisations de programme en 2015.

Les **mandats** se sont élevés à **2,427 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la région correspondant à plusieurs mandats pour l'opération de requalification de la tête des ponts Mandela à Ivry-sur-Seine.

Programme : Réseau ferré

Action : Protections phoniques le long du réseau ferré

En 2015, et dans le cadre de son Plan Régional de Mobilité Durable, la Région a affecté un montant total de **6,623 M€ en autorisations de programme** pour la résorption des nuisances du bruit ferroviaire, dont 0,463 M€ hors CPER, correspondant aux travaux de résorption des points gris du bruit ferroviaire (soit des niveaux sonores légèrement en deçà des niveaux réglementaires).

Ces financements ont porté sur l'opération de Vanves Malakoff, relevant de procédés classiques de protection des riverains (traitement de façades et création de murs anti-bruit) pour 4,012 M€ d'affectation régionale permettant de réaliser les travaux. Un montant de 2,611 M€ a également été affecté pour le financement des études et des premiers travaux de résorption du bruit lié au RER A, sur les communes de Saint Mandé, de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois.

Les **mandats** se sont élevés à **1,497 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 78 - Autres actions

### Programme : Circulations douces

#### Action : Réseaux verts et équipements cyclables

En 2015, un montant d'**autorisations de programme** de **16,899 M€** a été mobilisé sur cette action permettant de soutenir des opérations inscrites au schéma régional des itinéraires cyclables structurants et au schéma régional des véloroutes et voies vertes.

Les projets présentés peuvent être d'une certaine ampleur comme les Itinéraires cyclables de la communauté d'agglomération de Versailles grand parc dans le cadre de la Véloscénie (1<sup>ère</sup> tranche de travaux) (78) ou encore les itinéraires cyclables des boucles du Vexin- boucle 3 (95) avec des montants situés entre 1,5 et 2 M€ mais la plupart des dossiers proposés (70 en 2015) représentent des montants plus modestes, en moyenne 0,20 M€.

Les **mandats** se sont élevés à **10,627 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région dont 65 % concernant des projets en cours d'exécution et 35 % sur des opérations soldées cette année.

## 908 - Transports

### 81 - Transports en commun de voyageurs

#### 818 - Autres transports en commun

### Programme : Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport

#### Action : PDU : PLD et actions territoriales

En 2015, la Région a mobilisé un montant d'**autorisations de programme** de **1,651 M€** afin de soutenir la réalisation de projets d'amélioration de la desserte de certains équipements publics à vocation régionale tels que les lycées, établissements d'éducation spéciale. Ainsi, la desserte bus du lycée du Gué à Tresmes à Congis-sous-Thérouanne en Seine-et-Marne et la desserte bus à la Norville au droit du lycée René Cassin à Arpajon dans l'Essonne, pour des montants respectifs de 0,811 M€ et 0,840 M€.

Les **mandats** se sont élevés à **0,734 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

### Programme : Développement et amélioration des sites propres pour autobus

En 2015, un montant total de 39,948 M€ d'autorisations de programme a été mobilisé sur ce programme.

#### Action : Développement et amélioration des sites propres pour autobus

1) En 2015, la Région a mobilisé un montant d'**autorisations de programme** de **28,083 M€** au titre de cette action hors Contrat de plan.

Dans le cadre des contrats particuliers Région-Départements, un montant total de 16,630 M€ a été affecté réparti ainsi qu'il suit :

- dans l'Essonne : 6,900 M€ pour l'opération TZen 4 entre Viry-Châtillon et Corbeil-Essonnes afin de participer au financement du dossier de l'AVP, des études complémentaires liées à l'AVP, des frais de maîtrise d'ouvrage et des premières acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet ;

- dans le Val-de-Marne : 1,330 M€ consacrés principalement au financement des études de schéma de principe de l'opération ALTIVAL, entre Noisy-le-Grand Mont d'Est et Ormesson-sur Marne ;

- dans les Yvelines : 6,600 M€ dont 2,400 M€ pour les études et travaux du TCSP entre Trappes et la Verrière et 4,200 M€ pour les études, acquisitions foncières et travaux sur la RD 190 entre Carrières-sous-Poissy et Poissy ;

- dans le Val d'Oise : 1,800 M€ pour la réalisation des études en vue de la réalisation du TCSP Argenteuil-Bezons-Sartrouville.

Par ailleurs, dans le cadre du PRMD 2, un montant de 11,452 M€ a été affecté afin de participer au financement des travaux de la phase 5 de l'opération RD 28 prolongée à Pierrefitte-sur-Seine.

Les **mandats** se sont élevés à **10,324 M€** afin d'honorer les engagements de la Région. Parmi les opérations qui ont donné lieu à un montant de paiement significatif en 2015, on peut citer l'opération RD 28 prolongée Partie Est Phase 4 à Pierrefitte et Stains pour 1,524 M€, la réalisation d'une voie multimodale sur l'autoroute A6 a pour 1,280 M€, ou encore le TZen 5 - Paris - Choisy pour 3,409 M€.

2) Un montant d'autorisations de programme de **1,706 M€** a été mobilisé au titre du **Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013** pour financer le solde des travaux du TCSP de Pompadour – Sucy - Bonneuil dans le cadre de l'audit financier réalisé par la Région en 2015. Il s'agit des autorisations de programme correspondant à l'actualisation dite « à fin de chantier »

Les **mandats** se sont élevés à **17,663 M€** sur cette action afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région au titre du CPER 2007-2013 notamment pour le TCSP Massy-Saclay- Etape programmation – réhabilitation, pour le Barreau de Gonesse- Préfiguration du BHNS ou encore le TCSP Pompadour - Sucy - Bonneuil.

3) Un montant d'autorisations de programme de **10,160 M€** a été consacré à deux opérations figurant au **nouveau Contrat de Plan Etat-Région (CPER 2015-2020)** permettant, d'une part, de financer l'avant-projet (AVP) et les premiers travaux du TZen 5- Vallée de la Seine (4,410 M€) et d'autre part, de lancer les premiers travaux relatifs à la réalisation d'une voie bus sur l'autoroute A 10 (5,750 M€). Cette dernière opération est également inscrite au programme prioritaire de réalisation des voies réservées multimodales sur autoroutes établi par l'Etat, la Région Ile-de-France et le STIF.

## **Programme : Aménagement de voirie pour autobus**

### **Action : Réseau principal PDU**

L'année 2012 ayant marqué la fin des dispositifs de financement au titre du Plan de déplacements urbains (PDU)/ Plan Espoir Banlieues-volet bus (PEB), la Région n'a donc plus vocation à affecter d'autorisations de programme sur cette action depuis 2013.

En 2015, les **mandats** se sont élevés à **6,489 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région sur cette action.

### **Action : Plan Espoir banlieues volet bus**

L'année 2012 ayant marqué la fin des dispositifs de financements au titre du PDU/PEB, la Région n'a donc plus vocation à affecter d'autorisations de programme sur cette action depuis 2013.

En 2015, les **mandats** se sont élevés à **5,313 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région sur cette action.

### **Action : Exploitation du réseau**

En 2015, un montant d'autorisations de programme a été mobilisé à hauteur de **2,625 M€** permettant, en Seine-Saint-Denis, d'achever l'opération de modernisation du système de régulation GERFAUT pour améliorer la régularité et la fréquence de passage des bus et la mise en place de priorités bus aux feux.

Les **mandats** se sont élevés à **2,352 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## **82 - Routes et voiries**

### **821 - Voirie nationale**

#### **Programme : Aménagement des infrastructures de voirie nationale**

En 2015, un montant de **38,800 M€** d'**autorisations de programme** a été mobilisé sur ce programme pour l'ensemble des actions.

#### **Action : Déviations d'agglomération**

Au titre de cette action, un montant d'**autorisations de programme** de **8,000 M€** a été mobilisé afin de poursuivre l'opération de déviation de la RN 19 Boissy-Saint-Léger dans le Val-de-Marne, et plus spécifiquement la section sud, inscrite au Plan régional pour une mobilité durable révisé (PRMD 2) voté par le Conseil Régional le 19 juin 2014 ainsi qu'au protocole Etat-Région portant sur le financement des opérations routières du réseau national approuvé en novembre 2012 par la Région. Ce projet comprend tous les équipements et aménagements de sécurité et d'exploitation nécessaires.

Les **mandats** se sont élevés à **24,511 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région correspondant à des paiements relatifs à l'opération de déviation de la RN19 à Boissy-saint-Léger.

#### **Action : Rocades (A86, Francilienne)**

Un montant d'**autorisations de programme** de **10,000 M€** (hors CPER) a été mobilisé pour poursuivre les travaux d'aménagement de la Francilienne entre l'A4 et la RN4. Cette opération est inscrite au PRMD 2 ainsi qu'au protocole Etat-Région portant sur le financement des opérations routières du réseau national.

Les **mandats** se sont élevés à **5,310 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région au titre du PRMD.

Un montant d'**autorisations de programme** de **20,800 M€** a été mobilisé au titre du nouveau CPER 2015-2020 pour l'opération Pont de Nogent A4-A86 dans le Val-de-Marne qui vise à réduire la congestion affectant le trafic A86 Nord vers A4 Est et à améliorer le cadre de vie des habitants. Cette opération doit permettre de résorber l'un des points noirs du réseau de circulation de l'est parisien est également inscrite au PDUIF et au PRMD 2.

## 823 - Voirie départementale

### Programme : Aménagement des infrastructures de voirie départementale

#### Action : Aménagement des infrastructures de voirie départementale

En 2015, les **mandats** se sont élevés à **1,471 M€** au titre de cette action afin d'honorer les engagements passés de la Région.

#### Action : Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne

En 2015, un montant d'**autorisations de programme** de **8,381 M€** a été mobilisé sur cette action pour l'achèvement d'opérations en phase travaux:

En petite couronne, une opération de requalification de la voirie départementale dans le cadre du contrat particulier avec le département de Seine-Saint-Denis a pu être menée à bien pour un montant de 0,576 M€.

En grande couronne :

- un montant de 2,805 M€ a permis au département de Seine-et-Marne de poursuivre les acquisitions foncières et les travaux d'aménagement de la liaison Meaux-Roissy entre les RN 3 et RN 2, notamment la réalisation du barreau neuf RN 3 – RD 212. Cette opération s'inscrit dans un ensemble cohérent d'opérations qui viendra sensiblement améliorer l'accessibilité à Roissy depuis l'est et en particulier depuis l'agglomération de Meaux.

- 5,000 M€ ont été affectés afin que le département des Yvelines poursuive l'opération de requalification de la RD30 à Élancourt et Plaisir. Cet axe est en effet saturé au niveau de Plaisir entraînant un report de trafic important sur le centre-ville engendrant de nombreuses nuisances pour les riverains.

Les **mandats** se sont élevés à hauteur de **17,080 M€** sur cette action afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région, notamment pour l'achèvement du BIP Est à Gonesse et la requalification de la RD 30 entre Plaisir et Elancourt.

## 825 - Sécurité routière

### Programme : Aménagements de sécurité

Seuls 26,8% des crédits votés pour ce programme ont été affectés.

#### Action : Aménagements de sécurité sur RN

En 2015, un **montant d'autorisations de programme** de **2,000 M€** été mobilisé pour la remise à niveau du réseau routier national Nord en Ile-de-France. Au vu d'une accidentologie importante accentuée par la présence inopportune d'objets sur la chaussée, des interventions étaient indispensables pour assurer la sécurité des usagers par le traitement des abords des signalisations horizontale et verticale et la réparation de glissières de sécurité.

Les **mandats** se sont élevés à **1,600 M€** afin d'honorer les engagements de la Région pour l'opération visée ci-dessus.

#### Action : Aménagements de sécurité sur RD

Un montant **d'autorisations de programme** de **4,692 M€** a été mobilisé en 2015 afin de financer d'une part, les actions prévues dans le contrat particulier Région-Département de Seine-et-Marne et, d'autre part, les actions portant sur le traitement des sites dangereux avérés ou le renforcement de la sécurité des usagers les plus vulnérables, principalement au bénéfice du département de Seine-Saint Denis mais également de la Ville de Paris et du département des Yvelines.

Les **mandats** se sont élevés à hauteur de **8,563 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la région pour la réalisation de diverses opérations sur l'ensemble des départements et notamment l'aménagement de sécurité de la déviation de Richebourg sur la RD 983 dans les Yvelines.

## Transports de marchandise en site propre

### 908 - Transports

#### 88 - Autres transports

#### 883 - Transports fluviaux

#### Programme : Aménagement et modernisation des voies navigables

Sur la totalité du budget Transports de marchandise en site propre, seuls 16% des crédits votés ont été affectés.

#### Action : Aménagement et modernisation des voies navigables

Le programme de VNF a porté en Seine Aval sur les études de fiabilisation et de modernisation des infrastructures de l'axe (barrages et écluses des sites de Suresnes, Bougival, Méricourt ainsi que le barrage d'Andrésey) ainsi que sur les études et travaux de construction d'un dispositif d'appui et de guidage pour bateaux sous le pont-rail de Maisons-Laffitte. En amont de Paris, le programme de VNF a porté sur les études de conception de la rénovation des écluses secondaires de la Haute-Seine, sur les études de conception de l'opération de reconstruction du barrage de Meaux sur la Marne ainsi que sur les études de conception et première acquisitions foncières pour la mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

Les engagements de la Région pour ces opérations ont porté sur un montant total de **4,121 M€ d'autorisation de programme**.

Les **mandats** en 2015 se sont élevés à **12,908 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région, principalement en Seine Aval, sur la reconstruction du barrage de Chatou, en Oise, sur Mageo et en Seine Amont, sur la reconstruction du barrage de Vives-Eaux, la rénovation de l'écluse d'Evry et la rénovation des écluses de la Petite Seine.

## 884 - Transports ferroviaires de marchandises

### Programme : Aménagement et développement de liaisons ferroviaires

#### Action : Aménagement et développement de liaisons ferroviaires

Aucune autorisation de programme n'a été votée en 2015 sur cette action.

Les **mandats** se sont élevés à **0,081 M€** en 2015 afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

### Programme : Logistique urbaine

#### Action : Logistique urbaine

La Région répond aux demandes d'optimisation des flux logistiques notamment en milieu urbain à travers trois types d'intervention : le foncier, la performance des chaînes logistiques, le report modal. Dans ce cadre, **0,652 M€ d'autorisations de programme** ont été affectées.

L'année 2015 a également permis la seconde affectation des aides dans le cadre du Plan d'aides au Report Modal (PARM). Ce dispositif consiste à verser aux entreprises une aide financière à la réalisation d'équipements qui permettent la création ou l'augmentation du trafic mis sur la voie d'eau. La Région a ainsi affecté un montant de 0,052 M€ au bénéfice de Voies Navigables de France (VNF).

La Région s'est dotée en juin 2014 de nouveaux dispositifs dans le cadre du PRMD2 permettant de :

- décliner une politique incitative en direction des chargeurs, des opérateurs, des aménageurs, des collectivités,
- porter des propositions d'actions et d'expérimentations sur le territoire francilien notamment en zone urbaine dense.

Dans ce cadre, la Région a soutenu la réalisation de trois expérimentations fluviales innovantes et a ainsi affecté un montant de 0,600 M€ d'autorisations de programme en faveur des entreprises suivantes : Steelcase, Manutrans et Euroflots.

Sur cette action **0,166 M€ ont été mandatés** pour faire face aux engagements antérieurs de la Région.

## 885 - Liaisons multimodales

### Programme : Développement du transport multimodal

#### Action : Plateformes portuaires

La Région a poursuivi son soutien aux opérations de Ports de Paris portant sur l'aménagement, la modernisation et l'intégration des plateformes multimodales et ports urbains en Ile-de-France. Les investissements ont principalement porté sur les travaux de réaménagement de la zone amont du port de Javel bas dans Paris. A cela s'ajoutent, deux projets dans les Yvelines, la poursuite des études préliminaires et les procédures réglementaires du projet Port Seine Métropole Ouest ainsi que les premières études et procédures réglementaires du projet d'extension de la plateforme portuaire multimodale de Limay.

Les engagements de la Région pour ces opérations ont porté sur un montant total de **2,947 M€ d'autorisations de programme**.

Les **mandats** se sont élevés à **3,267 M€** en 2015 afin d'honorer nos engagements antérieurs, principalement sur la création d'une zone d'escale à passagers à Issy-les-Moulineaux et au port de Beaugrenelle, l'aménagement de la plateforme multimodale à conteneurs au port de Montereau, les travaux de réhabilitation des ports Victor et d'Issy-les-Moulineaux ainsi que les travaux de réhabilitation et prolongement du réseau ferré portuaire jusqu'au quai public sur la plateforme de Gennevilliers.

### Programme : Plateformes de transport combiné

#### Action : Plateformes de transport combiné

Les **mandats** sur cette action se sont élevés à **0,261 M€** en 2015, afin d'honorer nos engagements antérieurs, notamment sur une étude engagée conjointement par la Région et la DRIEA sur la vision prospective du transport combiné en Ile-de-France, pour un montant total de 0,041 M€.

# FONCTIONNEMENT

**TABLEAU DE SYNTHÈSE  
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015**

		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Transports en commun</b>		<b>800,779</b>	<b>844,363</b>	<b>800,779</b>	<b>842,736</b>
	HP	800,779	844,363	800,779	842,736
	PJ				
	CP				
	PR				
<b>TOTAL</b>		<b>800,779</b>	<b>844,363</b>	<b>800,779</b>	<b>842,736</b>
	HP	800,779	844,363	800,779	842,736
	PJ				
	CP				
	PR				

## Transports en commun

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>938 - Transports</b>	<b>800,779</b>	<b>844,363</b>	<b>800,779</b>	<b>842,736</b>
<b>80 - Services communs</b>	<b>1,233</b>	<b>0,881</b>	<b>1,233</b>	<b>0,918</b>
<b>Études générales</b>	<b>1,233</b>	<b>0,881</b>	<b>1,233</b>	<b>0,918</b>
<i>HP80-001</i>				
Etudes générales, expérimentations et innovations	0,633	0,523	0,633	0,517
Ecomobilité	0,600	0,358	0,600	0,401
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>799,546</b>	<b>843,482</b>	<b>799,546</b>	<b>841,818</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>785,466</b>	<b>831,732</b>	<b>785,466</b>	<b>831,550</b>
<b>Contribution régionale à l'exploitation       des transports franciliens</b>	<b>634,155</b>	<b>664,155</b>	<b>634,155</b>	<b>664,155</b>
<i>HP810-019</i>				
Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	634,155	664,155	634,155	664,155
<b>Actions spécifiques en matière de       tarification</b>	<b>151,186</b>	<b>167,447</b>	<b>151,186</b>	<b>167,265</b>
<i>HP810-020</i>				
Carte Imagine R	61,865	77,365	61,865	77,365
Aide aux transports des personnes les plus modestes	83,981	83,981	83,981	83,981
Jeunes en insertion	5,340	6,101	5,340	5,919
<b>Soutien au développement des       transports en commun</b>	<b>0,125</b>	<b>0,130</b>	<b>0,125</b>	<b>0,130</b>
<i>HP810-021</i>				
Soutien aux organismes de transports	0,125	0,130	0,125	0,130
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>14,080</b>	<b>11,750</b>	<b>14,080</b>	<b>10,268</b>
<b>Transports spécialisés en faveur des     personnes handicapées</b>	<b>14,080</b>	<b>11,750</b>	<b>14,080</b>	<b>10,268</b>
<i>HP818-018</i>				
Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	14,080	11,750	14,080	10,268
<b>TOTAL</b>	<b>800,779</b>	<b>844,363</b>	<b>800,779</b>	<b>842,736</b>
HP	800,779	844,363	800,779	842,736

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Transports en commun

### 938 - Transports

#### 80 - Services communs

##### Programme : Études générales

##### Action : Etudes générales, expérimentations et innovations

Les affectations sur cette action se sont élevées en 2015 à **0,523 M€ en autorisations d'engagement**.

Le programme d'études financées sur cette action a porté principalement sur :

- la continuité des audits financiers des opérations de transports mises en service pour un montant de 0,090 M€ ;
- la réalisation d'une enquête portant sur le e-commerce pour un montant de 0,036 M€ ;
- la passation d'un nouveau marché sur la cartographie, permettant ainsi à la direction des transports d'être suffisamment autonome pour un montant de 0,070 M€.

Une autorisation d'engagement de 0,050 M€ a également été affectée au dispositif d'aide régionale à la mobilité pour les Franciliens touchés par le deuil en Outre-Mer. Un total de 95 dossiers de demandes d'aides ont été déposés à la Région et 58 ont été déclarés éligibles, représentant un montant global d'aides versées de 0,015 M€ pour l'année 2015.

Des autorisations d'engagement ont également été mises en place pour des marchés relatifs à la réalisation du projet de l'Euro-véloroute n°3 dont la Région est chef de file pour un montant de 0,214 M€ et à hauteur de 0,010 M€ pour le projet Veloscénie (Itinéraire Véloroute entre Paris et le Mont-Saint-Michel).

Par ailleurs, la Région a contribué à l'organisation des Assises de la mobilité, conjointement avec le STIF, à hauteur de 0,050 M€.

Enfin, dans le cadre de son soutien à la charte « Objectif CO2 » mise en place par l'Etat et l'ADEME, la Région a réalisé une première affectation d'un montant de 3 750 € pour permettre à l'entreprise ITD Transport, de réaliser son bilan carbone.

Les **mandats** se sont élevés à **0,517 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

##### Action : Ecomobilité

En 2015, 0,358 M€ d'autorisations d'engagement ont été mises en place afin de financer diverses opérations dans le secteur de l'écomobilité dont 0,060 M€ afin de lancer un marché relatif à une expérimentation pour promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements domicile- travail, et 0,050 M€ pour le projet Pouce d'Yvelines concernant la création d'un système d'auto- stop organisé principalement pour des communes rurales. Les autres projets financés concernent la mise en œuvre des PDIE (notamment R'Promobilité sur Roissy) et le développement du conseil en mobilité (notamment Agence Locale de Mobilité PIJE en Seine et Marne) confirmant l'intérêt des territoires pour les projets d'écomobilité et de nouveaux services soutenus par la Région. à une étude et l'accompagnement à la mise en œuvre d'une expérimentation sur le vélo dans les déplacements domicile- travail.

Les mandats se sont élevés à 0,401 M€ afin d'honorer les engagements antérieurs de la région.

## **81 - Transports en commun de voyageurs**

### **810 - Services communs**

#### **Programme : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens**

##### **Action : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens**

La participation régionale aux charges d'exploitation des services de transports publics franciliens résulte de l'application de l'article 17 du décret n°2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des Transports d'Ile-de-France et modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, qui dispose que : « les charges sont réparties entre la Région d'Ile-de-France et les autres collectivités territoriales, la Région prenant en charge 51 % du montant des contributions publiques ».

Le montant total des contributions publiques en 2015 de l'ensemble des collectivités s'est élevé dans ce cadre à hauteur de **1 243,441 M€**. En conséquence, la contribution régionale à l'exploitation des transports publics franciliens s'est élevée à **634,155 M€**.

Par ailleurs, la participation de la Région au financement du Pass Navigo à tarif unique s'est élevée à **30,000 M€**.

Au total, le montant de la contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens, s'est ainsi élevé en 2015 à **664,155 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement**.

#### **Programme : Actions spécifiques en matière de tarification**

##### **Action : Carte Imagine R**

La participation de la Région au financement de la carte Imagine « R » s'est élevée en 2015 à hauteur de **77,365 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement**, soit :

- 56,865 M€ en faveur du dispositif général d'Imagine R prévue dans la convention relative à Imagine'R approuvée par délibération n° CR 63-14 du 21 novembre 2014 ;
- 17,000 M€ liés à l'impact de la mise en place de Navigo « toutes zones » sur Imagine R Etudiants prévu dans la convention relative à Navigo « toutes zones » approuvée par délibération n° CR 57-15 du 18 juin 2015 ;
- 3,500 M€ en faveur de la mise en place de Navigo « toutes zones » sur Imagine R Scolaires prévue dans l'avenant à la convention relative à Navigo « toutes zones » approuvé par délibération n° CR 72-15 du 10 juillet 2015.

##### **Action : Aide aux transports des personnes les plus modestes**

Par délibération n° CR 63-14 du 21 novembre 2014, le Conseil régional a approuvé la convention relative au financement de l'aide aux déplacements des personnes les plus modestes en Ile-de-France. Cette convention a fait l'objet d'un avenant approuvé par délibération n° CR 57-15 du 18 juin 2015 afin d'intégrer la mise en place de Navigo Solidarité « toutes zones ».

En conséquence, la participation de la Région, actualisée sur la base des hausses tarifaires appliquées aux forfaits « Solidarité transports » a été portée en 2015 à **83,981 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement**.

##### **Action : Jeunes en insertion**

En 2015, la mesure de gratuité des transports en faveur des jeunes en insertion, mise en place en octobre 2011, a été reconduite.

Elle a notamment concerné 17 300 jeunes en insertion suivis par les missions locales et inscrits dans les dispositifs suivants :

- Avenirs Jeunes (dont les espaces Dynamique d'Insertion) ;

- Écoles de la deuxième chance ;
- Parcours pré-qualifiant du programme qualifiant « Compétences ».

Le montant de cette aide s'est élevé en 2015 à **6,101 M€ en autorisations d'engagement et 5,919 M€ en crédits de paiement.**

#### **Programme : Soutien au développement des transports en commun**

##### **Action : Soutien aux organismes de transports**

En 2015, il a été affecté **0,130 M€ en autorisations d'engagement** pour les cotisations annuelles aux organismes qui interviennent sur les questions de transport et dont la Région est membre :

- le Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART) pour un montant de 23 000 € ;
- l'association Ville & Transports en Ile-de-France (VTIF) pour un montant de 42 000 € ;
- le Club des Villes et Territoires Cyclables pour un montant de 15 000 € ;
- l'association des Départements et des Régions cyclables pour un montant de 10 000 €.
- l'Association française pour le développement et la promotion de l'Avenue Verte London-Paris (AVLP) pour un montant de 1 000 € ;
- l'association Entreprendre pour le fluvial pour un montant de 12 500 € ;
- l'association Transport Développement Intermodalité Environnement (TDIE) pour un montant de 4 600 € ;
- l'association Espace Mobilités Electriques (EME) pour un montant de 15 000 € ;
- l'association CAREX pour un montant de 1 500 €.

Les **mandats** se sont élevés à **0,130 M€.**

## **818 - Autres transports en commun**

#### **Programme : Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées**

##### **Action : Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées**

La réalisation progressive d'un réseau de transport adapté aux besoins des personnes handicapées à un niveau départemental a été validée lors du Conseil du STIF du 10 octobre 2002.

Depuis le 01 juillet 2005 (date d'entrée en vigueur des modifications apportées par la loi du 13 août 2004), le STIF conventionne avec les Départements afin de leur déléguer sa compétence en matière de transport des personnes handicapées.

L'actuel règlement régional a été voté par le STIF (08/07/2009) et par la Région (délibération n° CR 78-10) permettant d'harmoniser et d'améliorer le fonctionnement des services PAM au niveau régional. Dans ce cadre, les tarifs ont été revus (montants et modalités de calcul) ainsi que les seuils de financement pour les collectivités partenaires (Départements / STIF / RIF).

En 2015, un montant de **11,750 M€ en autorisations d'engagement** a été affecté et **10,268 M€** ont été **mandatés** au titre de la participation de la Région au réseau PAM Ile de France.